TEREGA

LE GAZ, ACCÉLÉRATEUR D'AVENIR

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2017

Depuis plus de 70 ans, nous déployons chez Teréga un savoir-faire d'exception dans le développement et l'exploitation d'infrastructures de transport et de stockage de gaz naturel, qui nous permet aujourd'hui de concevoir de nouvelles solutions pour répondre aux défis énergétiques français et européens.

Comment faire le lien entre le modèle historique, reposant en grande partie sur une production centralisée et essentiellement fossile, et le modèle du futur, à empreinte carbone nulle grâce au recours à un mix énergétique diversifié, à dominante renouvelable, provenant de sources plus délocalisées ?

TIGF devient

Nous sommes convaincus que le gaz s'impose comme une énergie d'avenir, car il peut permettre une véritable accélération vers le modèle énergétique de demain.

Nous agissons pour rendre cet avenir du gaz visible dès aujourd'hui, en devenant un accélérateur de la transition énergétique et un contributeur majeur au modèle énergétique de demain.

Notre nouvelle identité de marque symbolise notre transformation, engagée aujourd'hui au travers du plan IMPACTS 2025, et amplifie notre action.

Plus proche des clients actuels et potentiels,
avec une meilleure connaissance de leurs attentes, en capitalisant
sur la force de notre relation de proximité.

Plus efficace et responsable,
avec des infrastructures et des activités performantes, hautement
sécurisées, conciliées avec un bilan environnemental et sociétal positif.

Plus influente et visible,
avec une volonté de peser davantage dans les débats sur l'avenir de l'énergie
et sur le rôle central joué par le gaz et ses infrastructures.

TERĒGA

Plus ouverte et innovante,
avec l'extension du terrain de jeu géographique, le développement d'activités
à forte valeur ajoutée au-delà de nos activités historiques, et l'intégration
de nos installations dans les réseaux "multi-énergies".

Plus agile, ensemble,
avec une organisation des équipes qui favorise la fluidité, la transversalité,
la collaboration et l'anticipation des changements.

Dominique MOCKLY

Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de Teréga

« ÉNERGIE "EN TRANSITION", LE GAZ EST AU CŒUR DE MUTATIONS TECHNOLOGIQUES QUI EN FONT UNE SOLUTION D'AVENIR. »

L'ANNÉE 2017 A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT RICHE SUR LE TERRAIN DES DÉBATS ÉNERGÉTIQUES ET POUR L'ENTREPRISE QUE VOUS DIRIGEZ, QU'EN AVEZ-VOUS RETENU ?

En effet, l'année écoulée a été marquée par plusieurs temps forts sur le plan énergétique et environnemental. Au niveau international, la décision de Donald TRUMP de sortir de l'Accord de Paris a été un évènement majeur. Pour autant, ce choix américain n'inverse pas fondamentalement la tendance : les grands pays sont résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique. Afin d'atteindre les objectifs fixés, ils s'appuient de plus en plus sur les industriels de l'énergie. Pays organisateur de la COP 21 en 2015 et du One Planet Summit fin 2017, la France est désormais moteur de ce mouvement. Au niveau national, les sujets énergétiques n'ont pas manqué, avec notamment le report de l'objectif de réduction à 50 %, d'ici à 2025, de la part du nucléaire dans la production d'électricité et le vote, en fin d'année, d'une loi sur les hydrocarbures instaurant l'entrée en régulation de notre activité de stockage.

Dans ce contexte, Teréga affirme sa position d'acteur européen résolument engagé dans la transition énergétique et le rôle central du gaz dans cette dynamique. Énergie de la transition, le gaz est aussi une énergie "en transition", c'est-à-dire l'alliée indissociable de mutations technologiques qui en font une solution d'avenir. Cette ambition est au cœur de notre stratégie industrielle. C'est le sens du plan IMPACTS 2025, mais aussi de notre programme de réduction et de compensation des émissions BE POSITIF (Bilan Environnemental POSITIF), un volet consolidé en 2017 grâce à la formidable mobilisation de nos équipes et du Comité Exécutif.

QUELLES SONT LES MUTATIONS QUE VOUS ÉVOQUEZ ET COMMENT COMPTEZ-VOUS ATTEINDRE VOS OBJECTIFS EN TERMES DE BILAN CARBONE ?

Ces profondes évolutions technologiques sont tout simplement celles qui réconcilient préoccupation environnementale et pertinence économique, deux objectifs que l'on a parfois trop longtemps opposés. C'est la raison pour laquelle Teréga souhaite accélérer cette transformation, tant en matière d'effort de R&D que d'accompagnement de projet, dans les domaines du biométhane, de la valorisation du CO_2 par les technologies Power to Gas, ou encore du Gaz Naturel Véhicule (GNV). Cette "mobilité verte", nous y croyons fermement ! Une voiture qui roule au GNV émet 30 % de gaz à effet de serre de moins qu'un véhicule à essence, sans rejeter de particules. Il s'agit donc d'une solution technologique efficace, complémentaire de celle des moteurs électriques, pour remplacer

« NOUS NOUS SOMMES DONNÉ TOUS LES MOYENS POUR ATTEINDRE NOS OBJECTIFS EN TERMES DE BILAN CARBONE À L'HORIZON 2020. »

progressivement les véhicules à essence ou au diesel, dont la fin de la commercialisation est prévue pour 2040.
Par ailleurs, nous sommes convaincus de pouvoir atteindre nos objectifs en termes de bilan carbone à l'horizon 2020. Pour une raison simple : nous nous sommes donné tous les moyens de réussir. Nous compensons intégralement l'impact de nos travaux d'infrastructures sur la faune et la flore. Nous réinjectons systématiquement dans le réseau le gaz qui peut parfois s'échapper pendant les interventions.

« EN 2018, NOUS DEVRONS RÉUSSIR NOTRE PLEINE INTÉGRATION DANS LE GRAND MARCHÉ NATIONAL ET EUROPÉEN DE L'ÉNERGIE. »

Et, depuis le 1er octobre dernier, l'électricité que nous consommons sur l'ensemble de nos sites est 100 % renouvelable !

COMMENT ENVISAGEZ-VOUS L'ANNÉE 2018 ?

En 2018, nous devrons réussir notre pleine intégration dans le grand marché national et européen de l'énergie. Au plan national, il n'y aura bientôt plus qu'une seule place de marché, la Trading Region France (TRF), effective au 1er novembre prochain. Nous disposons de tous les atouts pour relever ce défi considérable. Cette année sera aussi celle de l'entrée en régulation de notre activité de stockage. Nous allons continuer à mobiliser l'ensemble de nos expertises au service de la sécurité d'approvisionnement, un enjeu d'indépendance énergétique nationale qui est aussi un sujet de vie quotidienne pour les Français.

Intégrer pleinement le marché européen de l'énergie, c'est aussi poursuivre les grands chantiers d'infrastructures que nous avons engagés. Je pense en particulier au projet STEP (South Transit East Pyrenees), nouveau lien de solidarité énergétique entre la France et l'Espagne. En tirant parti de sa position stratégique entre les flux en provenance de la mer du Nord et ceux du bassin méditerranéen, Teréga a l'ambition de faire de ce projet majeur d'interconnexion gazière le symbole de la construction d'une véritable Europe de l'énergie.

Faire de la sécurité un "PARI" gagnant ! Nous avons débuté le programme de Prévention des Accidents et des Risques Industriels (PARI) courant 2017 pour atteindre l'objectif "Zéro accident, zéro accrochage" en 2025. Ce "PARI" c'est de renforcer la culture sécurité de Teréga et de nos entreprises partenaires avec une approche novatrice intégrée. Prise de conscience des risques, formations spécifiques, utilisation de nouveaux outils, telle est notre vision de la sécurité pour demain.
Pour concrétiser tous ces projets, je sais pouvoir compter sur des équipes de très haut niveau, pleinement mobilisées pour faire réussir Teréga.

SOMMAIRE

Le réseau Teréga. P. 4
Stratégie. P. 6
Gouvernance. P. 8

TERRAINS & TERRITOIRE

La Trading Region France change la donne. P. 12
RGM, pour un réseau plus fluide et homogène. P. 14
STEP, un projet européen de solidarité énergétique. P. 16
Une période exceptionnelle pour l'activité Stockage. P. 18
Le site de stockage de Lussagnet se tourne vers l'avenir. P. 20
Interventions sur le réseau : un engagement quotidien. P. 22

RÉSEAUX & RELATIONS

Teréga place ses clients au cœur de sa stratégie. P. 26
Teréga muscle son rôle et son image institutionnels. P. 30
Un engagement total pour l'environnement. P. 33
PARI 2025 : objectif "Zéro accident, zéro accrochage". P. 36
Une organisation efficace et agile des métiers supports. P. 38
Égalité professionnelle et lutte contre les discriminations. P. 40
Teréga accélère sa transformation digitale. P. 42

LE GAZ, ACCÉLÉRATEUR D'AVENIR

Le gaz, maillon fort de la transition énergétique. P. 46
R&I : explorer de nouvelles voies. P. 49
Des projets au service de l'excellence énergétique. P. 50

INDICATEURS P. 52

Le réseau Teréga

5 055 KM
DE CANALISATIONS

14 %
DU RÉSEAU DE GAZODUCS DE TRANSPORT DE GAZ FRANÇAIS

16 %
DU VOLUME DE GAZ FRANÇAIS DANS LE RÉSEAU TERÉGA

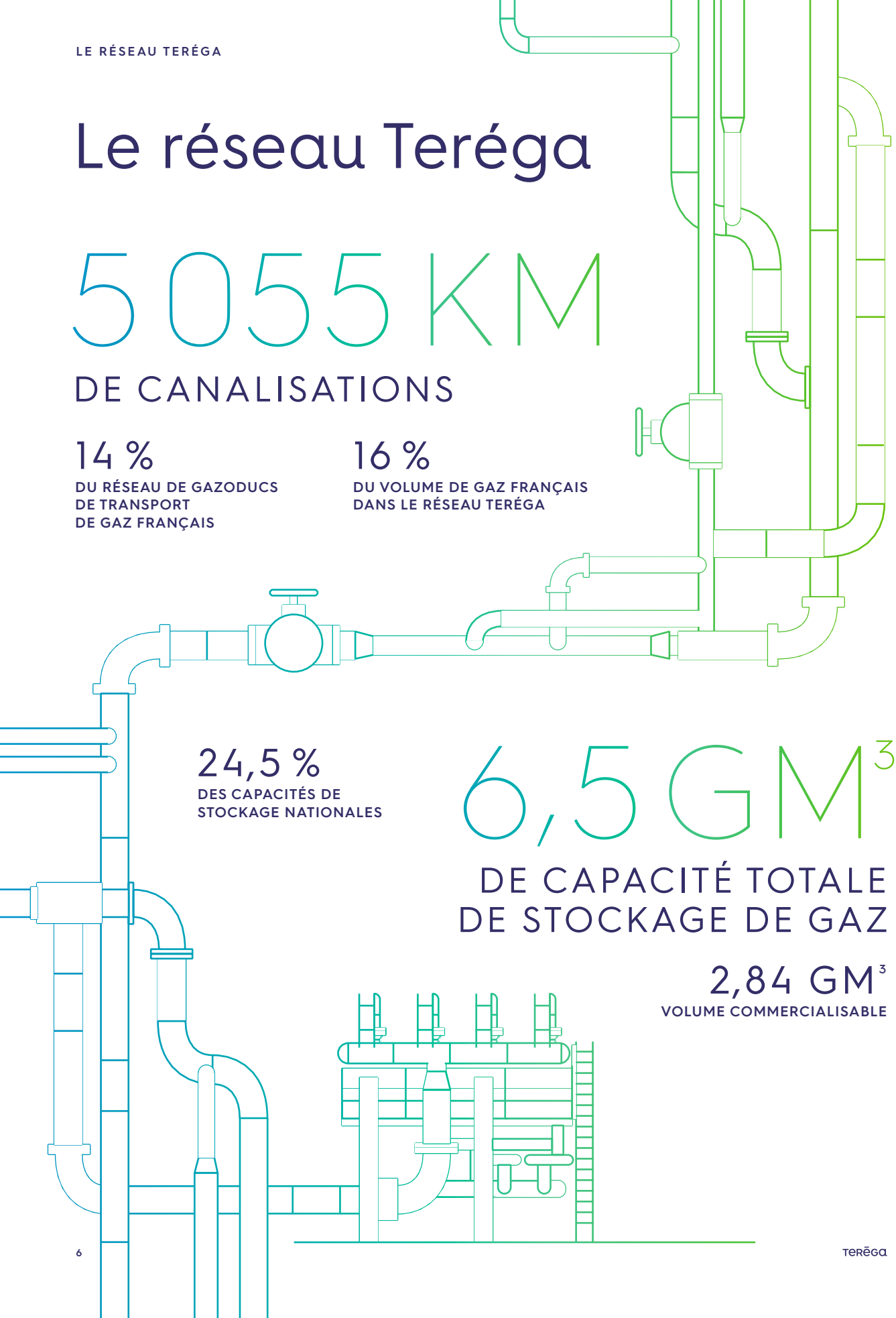

24,5 %
DES CAPACITÉS DE STOCKAGE NATIONALES

6,5 GM³
DE CAPACITÉ TOTALE DE STOCKAGE DE GAZ

2,84 GM³
VOLUME COMMERCIALISABLE

TERÉGA EST IMPLANTÉE DEPUIS PLUS DE 70 ANS DANS LE GRAND SUD-OUEST.

IMPACTS 2025

UN PLAN DE CONQUÊTE POUR UNE ÉNERGIE D'AVENIR

En pleine transformation du marché de l'énergie et des usages du gaz, Teréga a lancé le plan IMPACTS 2025 pour concrétiser ses ambitions dans le paysage énergétique de demain. Cette feuille de route stratégique s'articule autour de cinq axes, destinés à faire de l'entreprise un acteur incontournable de l'énergie en Europe.

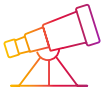

AXE N° 1

ORIENTER LE CONSOMMATEUR ET LE MARCHÉ

À l'heure de la transition énergétique, le marché du gaz traverse de profondes mutations. Expéditeurs, distributeurs ou opérateurs adjacents en contrat, les clients font face à un large choix d'énergies, dans un contexte de concurrence accrue. C'est pour cette raison que Teréga s'est fixé comme objectifs d'améliorer la qualité de sa relation client et d'anticiper leurs besoins énergétiques futurs, afin de nouer avec eux des liens commerciaux sur le long terme.

Orienter le consommateur et le marché, c'est aussi faire preuve de plus d'efficacité dans la conquête de nouveaux clients. Comment? En améliorant notre connaissance de leurs attentes et en construisant des offres de services "à la carte", afin de proposer des réponses globales aux enjeux énergétiques de demain.

AXE N° 2

AMÉLIORER EFFICACITÉ ET RESPONSABILITÉ

Pour s'affirmer comme une énergie d'avenir, le gaz naturel doit impérativement maintenir sa compétitivité face aux autres énergies, notamment par une bonne maîtrise des coûts de développement et d'exploitation des infrastructures. Teréga a l'ambition d'être exemplaire dans la bonne gestion des ressources. Cela nous permettra de continuer à développer les activités régulées, d'élargir l'offre de nouveaux services non régulés et de rester ainsi compétitifs sur nos marchés.

Ce sens de la responsabilité passe aussi par la fixation de règles efficaces en matière de prévention des accidents et des risques industriels, afin d'atteindre l'objectif "Zéro accident, zéro accrochage". Enfin, ce sens de la responsabilité porte une préoccupation environnementale. C'est la raison pour laquelle nous nous efforçons de réduire les émissions de CO_2 liées à nos activités, pour réduire au maximum notre impact sur la planète et la biodiversité.

AXE N° 3

AMÉLIORER NOTRE RECONNAISSANCE

Attachée à son territoire d'implantation, Teréga s'affirme sur la scène nationale et dans le débat public pour accroître son rayonnement et son influence. L'entreprise doit aussi se faire connaître à l'échelle européenne, car c'est à ce niveau que sont placés les grands enjeux du marché de l'énergie.

Sur ce marché en pleine transformation, nous avons pour ambition de faire reconnaître le rôle du gaz dans la transition énergétique, de développer ses nouveaux usages et de capitaliser sur l'importance des infrastructures dans la consolidation d'une véritable Europe de l'énergie. Tout cela passe par une visibilité accrue auprès des décideurs politiques et institutionnels, à Paris et à Bruxelles.

AXE N° 5

RÉINVENTER L'ADN DE L'ENTREPRISE

Teréga doit mener sa propre révolution interne pour relever ces défis et prendre pleinement sa place dans le paysage énergétique de demain. Nous devons repenser nos façons de travailler et aller vers davantage d'agilité.

Pour ce faire, nous allons réinventer l'ADN de l'entreprise, renouveler les styles de management et de gestion des ressources humaines : laisser plus de latitude aux initiatives à la fois individuelles et collectives, contributrices au déploiement d'IMPACTS 2025, favoriser les schémas horizontaux, inscrire les parcours individuels dans des logiques de développement des compétences et construire des modes de travail qui bénéficient de tout le potentiel des outils digitaux.

AXE N° 4

SÉCURISER ET ACCÉLÉRER

Demain, le gaz sera bien plus qu'une énergie fossile. La loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 fixe des objectifs ambitieux pour le développement du gaz renouvelable, avec une couverture de 10 % de la consommation nationale de gaz à l'horizon 2030. Face aux nouveaux horizons qui s'ouvrent, Teréga doit accélérer la valorisation de ses infrastructures et de ses expertises. Le gaz ne pourra plus être considéré isolément, devenant un élément clé dans des équilibres et des bouquets énergétiques de plus en plus diversifiés pour répondre aux attentes et aux besoins des consommateurs. Les liens entre le gaz et l'électricité vont se multiplier, à la faveur de nouvelles évolutions technologiques, grâce notamment aux techniques comme le Power to Gas.

L'évolution des usages du gaz annonce aussi une véritable révolution de la mobilité. Le Cadre d'action national pour le développement des carburants alternatifs fixe, par exemple, un objectif de 80 stations GNC (Gaz Naturel Comprimé) à fin 2020 et de 115 stations à fin 2025, contre 40 aujourd'hui.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Teréga est une société anonyme dirigée par un Conseil d'Administration, reflet de son actionnariat. La gouvernance de Teréga a évolué. Directeur Général depuis le 31 juillet 2016, Dominique MOCKLY a été nommé en novembre 2017 Président du Conseil d'Administration de Teréga SA, par une décision prise à l'unanimité.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TERÉGA SA

PAOLA BOROMEI

CHRISTOPHE LE CORNEC

NICOLAS MACHTOU

DOMINIQUE MOCKLY

PAUL PERONA

FRANCO PRUZZI

CODE D'ÉTHIQUE

Un Code d'éthique a été adopté en février 2015 et diffusé à l'ensemble des collaborateurs. Il a vocation à s'appliquer à l'ensemble des employés de Teréga, mais aussi à toute personne participant, en France et à l'étranger, à la réalisation des objectifs du groupe Teréga. Ce document de référence rappelle les principes éthiques et les valeurs qui doivent inspirer et guider les actions de l'ensemble des collaborateurs de Teréga. Il traite notamment de la prévention de la corruption et de la défense des droits de l'homme. Il se décline en directives et politiques. En ce qui concerne la prévention de la corruption, Teréga met en place les mesures telles que prévues par la loi du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, dite loi Sapin II.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

MICHEL BOCHE
Directeur Projets d'Infrastructures
①

DOMINIQUE BOQUILLON
Directrice Communication
et Relations Institutionnelles
②

PAOLA BONANDRINI
Directrice des Opérations
③

GILLES DOYHAMBOURE
Directeur Commerce
et Régulation
④

VALÉRIE LE GARS
Directrice Ressources Humaines
et Secrétariat Général
⑤

DOMINIQUE MOCKLY
Président
et Directeur Général
⑥

JÉRÉMY PERROT
Responsable du pôle Stratégie
et Innovation
⑦

BRUNO TOSTAIN
Directeur Sécurité, Santé,
Sûreté et Environnement
⑧

DANIEL WIDERA
Directeur Transformation,
Digital et Performance
⑨

ROBERTO ZINGONI
Directeur Finance Achats
⑩

CERTIFICATIONS

ISO 14001 – Système de management de l'environnement
ISO 50001 – Système de management de l'énergie
ISO 9001 – Système de management de la qualité (odorisation du gaz livré,
maintenance et vérification réglementaire des ensembles de conversion de volume)

SUR TOUS LES **TERRITOIRES** DU SUD,
NOS ÉQUIPES CONÇOIVENT, BÂTISSENT
ET ENTRETIENNENT LES INFRASTRUCTURES
DE TRANSPORT ET DE STOCKAGE
DU GAZ NATUREL.

te

LA TRADING REGION FRANCE CHANGE LA DONNE

La Trading Region France est l'aboutissement de la construction du marché du gaz initiée en 2005. Très attendue, la création fin 2018 de cette zone de marché unique en France est aussi un défi significatif. Teréga prépare son déploiement opérationnel en concertation et avec de nouveaux outils, pour permettre à ses clients d'en faire un usage optimal.

↓ Le 1er novembre 2018, il n'y aura plus qu'une seule zone de marché en France, la TRF (Trading Region France), associée à une seule place de marché.

La Trading Region France (TRF) va succéder à la Trading Region South (TRS) à compter du 1er novembre 2018. À la clé, un marché français plus compétitif, interconnecté avec les principales places de marché européennes et mondiales, et une sécurité d'approvisionnement renforcée. Entamée dès 2016 avec les acteurs du marché français, la concertation autour de cette nouvelle place de marché unique du gaz s'est poursuivie en 2017, afin d'en fixer les règles de fonctionnement.

Les équipes de la Direction Commerce et Régulation (DCR) ont largement contribué à ces travaux de concertation, pour offrir à ses clients une offre logistique optimisée. Leur avancée a conduit la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) à mener une vaste consultation publique, aboutissant en octobre 2017 à la publication d'une délibération sur les conditions opérationnelles de création de la TRF.

À LA CLÉ, UN MARCHÉ FRANÇAIS PLUS COMPÉTITIF, INTERCONNECTÉ AVEC LES PRINCIPALES PLACES DE MARCHÉ.

Maîtriser les impacts des congestions résiduelles et des travaux

Les règles portant sur les mécanismes de gestion des congestions résiduelles et sur la publication des réductions de capacité dues à des programmes de travaux ont été étudiées dans le détail. La diminution de leur impact a donné lieu à de longues et âpres discussions, leur application pouvant influer de façon significative sur les modalités opérationnelles d'accès aux infrastructures de transport et de stockage.

Une mise en œuvre anticipée

Les épisodes de congestion qui ont marqué l'hiver 2016-2017 dans la zone Sud-Est de la TRS ont entraîné la mise en œuvre anticipée d'une partie des règles prévues pour la TRF, dès l'hiver 2017-2018. Un nouveau mécanisme de marché incitatif, appelé "*spread* localisé", a été utilisé à cette occasion. Commercialisé sur la plateforme d'échange électronique PEGAS, ce produit innovant incite les clients à modifier leurs scénarios d'approvisionnement afin de soulager un front de congestion avéré. Les premiers achats de *spread* localisé, survenus en novembre et en décembre, se sont montrés prometteurs.

De nouveaux outils de marché

Pour accompagner ses clients dans la prise en main des nouveaux mécanismes du marché unique du gaz, Teréga a mis au point un outil d'apprentissage original, Game of Flows. Développée en coopération avec GRTgaz, cette solution est basée sur les principes du *serious game*. Candidat aux Innovation Awards de la World Gas Conference, qui se tiendra en juin 2018 à Washington DC (États-Unis), ce dispositif de formation ludique est aujourd'hui réservé à l'usage des collaborateurs et de nos clients.

Étapes charnière de coconstruction

L'année 2017 a été riche en discussions avec le gestionnaire de réseau GRTgaz, dans le cadre de l'accord de coopération établi pour exploiter la TRS, fondé sur une gestion commune. Cet accord devrait être étendu dans le courant de l'année 2018 à l'exploitation de la TRF.

Enfin, le développement de solutions applicatives et d'interfaces d'échange de données dédiées à la TRF dans notre système d'information a débuté fin 2017. Ces outils doivent être opérationnels pour le lancement de la nouvelle place de marché unique, le 1er novembre 2018. Dans les faits, son démarrage effectif interviendra cinq jours plus tôt, le 27 octobre, avec la publication du premier indicateur de vigilance (indicateur J-5), dans le cadre du suivi des congestions résiduelles de la TRF. Des rendez-vous réguliers sont prévus tout au long de l'année 2018 avec nos clients pour les accompagner dans cette transformation du marché.

1ER NOVEMBRE 2018

LANCEMENT DE LA NOUVELLE PLACE DE MARCHÉ UNIQUE

RGM, POUR UN RÉSEAU PLUS FLUIDE ET HOMOGÈNE

PAR MATHIEU RUSSAC
Responsable du grand projet stratégique RGM

Le Renforcement Gascogne Midi (RGM) consiste à construire une canalisation de 61,8 km de long, reliant Lussagnet, dans les Landes, à Barran, dans le Gers, avec ajout d'une compression à Barbaira (Aude). Stratégique, ce projet permettra d'augmenter les capacités de transit dans le cadre de la fusion des places de marché Nord-Sud, avec la création de la Trading Region France. La démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) suivie sur le chantier est exemplaire. Les explications de Mathieu RUSSAC, responsable du projet RGM.

TRAVAUX SUR LA ROUTE D'ARTAGNAN

Premier itinéraire équestre européen, la Route d'Artagnan relie Lupiac, village natal du célèbre mousquetaire, dans le Gers, à Maastricht, aux Pays-Bas. Pour Alain LIBÉROS, président de l'Association Européenne de la Route d'Artagnan (AERA), *« elle symbolise le renouveau de l'esprit mousquetaire pour la promotion de la citoyenneté européenne, de la solidarité, de la diversité et de l'amitié entre les peuples en Europe »*. Sollicitée par la commune dans le cadre des rencontres menées pour préparer le Renforcement Gascogne Midi avec les élus, Teréga est honorée d'avoir pu s'engager dans ce projet convivial et dynamique, qui met en avant un ancrage territorial fort et une vocation européenne, deux ambitions communes.

Opération de bardage sur le chantier de RGM. ↓

QUEL EST L'OBJECTIF DU PROJET RENFORCEMENT GASCOGNE MIDI ?

Le réseau de grand transport de gaz français a pour objectif d'acheminer le gaz sur tout le territoire. Il existe néanmoins un phénomène de congestion au niveau des infrastructures reliant le nord et le sud de la France. Il se traduit notamment par un écart de prix du service de transport entre les deux régions. Teréga, au travers du projet Renforcement Gascogne Midi, offre une réponse à la décongestion du réseau et à l'uniformisation des prix entre les zones. RGM permettra d'augmenter la capacité de transit et de fluidifier les échanges, et contribuera à la sécurité d'approvisionnement.

QUEL EST SON PRINCIPAL POINT FORT ?

Son intégration dans le territoire, respectueuse des hommes et de l'environnement. Le projet RGM bénéficie de notre savoir-faire en matière de préservation de la biodiversité, de gestion de l'eau et de réduction de l'empreinte environnementale. Notre approche est guidée par trois principes : éviter les zones à enjeu environnemental, par untracé de moindre impact, réduire les impacts, avec des solutions techniques spécifiques comme le passage à sec des cours d'eau (pêches de sauvegarde, récupération du substrat, mise en place de by-pass), et, en dernier recours, compenser. Dans le cadre de ces mesures compensatoires, Teréga a acheté 8 ha de bois mature et 3 ha de zones humides à forts enjeux écologiques, pour favoriser la biodiversité.

« NOUS AVONS NOUÉ UNE RELATION DURABLE AVEC TOUS LES ACTEURS DES TERRITOIRES TRAVERSÉS. »

LA CONCERTATION, C'EST FONDAMENTAL ?

Les activités humaines, économiques et agricoles ont fait l'objet d'une attention particulière. Fidèles à notre culture du dialogue, nous avons mené une concertation étroite avec tous les acteurs des territoires concernés par le projet : élus, riverains, exploitants, industriels, etc. Cette approche a porté ses fruits, puisque nous avons signé des conventions de servitude amiable avec l'ensemble des propriétaires des parcelles traversées par l'ouvrage. Nous avons noué une relation durable avec les 20 communes impactées et leurs maires. À l'écoute en permanence, les équipes de Teréga vont à la rencontre des riverains tout au long du projet, au cours de réunions publiques et via une lettre d'information régulière sur l'avancée des travaux. Cet engagement de proximité nous permet d'être réactifs et d'apporter très vite une réponse adaptée à leurs questions ou doléances.

QUELLES SONT LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU PROJET AU NIVEAU LOCAL ?

Les entreprises chargées du chantier de construction ont recruté plus de 10 % de main-d'œuvre locale. Leurs collaborateurs vivent au plus près du tracé, générant un chiffre d'affaires additionnel pour les restaurateurs, les hôteliers, les garagistes et les commerces de proximité. L'impact économique de la construction de cette infrastructure dans les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie est estimé actuellement à 10 % du montant du projet.

QUELLE EST VOTRE PLUS GRANDE FIERTÉ ?

Voir une équipe soudée réussir à réaliser une infrastructure de cette ampleur dans des délais aussi courts, grâce à notre maîtrise en gestion de projets complexes et multidisciplinaires, tant en ingénierie administrative qu'en construction d'ouvrages. Le ciment de cette expertise, c'est l'énergie humaine qui est mobilisée. Tous les gens engagés sur le projet sont contents de participer à cet effort collectif. Cela se voit, et c'est enthousiasmant.

61,8 KM
DE GAZODUC ENTERRÉ

900 MM
DE DIAMÈTRE DE CANALISATION

Ce qui correspond en termes de matières premières à 20 000 t d'acier, dont 20 % sont recyclées.

1,20 M
MINIMUM DE PROFONDEUR D'ENFOUISSEMENT

85 BARS
DE PRESSION MAXIMALE

1 COMPRESSEUR ADDITIONNEL
dans la station de compression de Barbaira, d'une puissance de 7 MW

1 GRILLE D'INTERCONNEXION
à Lussagnet

4 SECTIONNEMENTS NEUFS OU À MODIFIER
dans les communes de Sion, Castillon-Debats, Barran et Auch (Nord)

JUILLET 2017 :
début des travaux

OCTOBRE 2018 :
mise en service

STEP, UN PROJET EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Canalisation transfrontalière de grand transport de gaz, STEP (South Transit East Pyrenees) permettra d'interconnecter les réseaux de la France et de l'Espagne. Porteur du projet dans sa partie française, Teréga va construire une canalisation gazière de 120 km de long, dans l'est des départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. Cet ouvrage reliera la station de compression existante de Teréga, située à Barbaira (Aude), à la frontière espagnole, dans sa partie la plus accessible du massif pyrénéen (Pyrénées-Orientales).

← **Canalisation existante de Teréga à proximité du château d'Aubiry sur la commune de Ceret.**

Ce projet répond aux objectifs de solidarité énergétique et de construction d'un véritable marché européen de l'énergie, en apportant une meilleure sécurité d'approvisionnement en gaz, une fluidité des échanges et une compétitivité des prix. Les études ont été engagées à la demande des autorités françaises, espagnoles et européennes, suite à la déclaration de Madrid en 2015. Le 23 novembre 2017, le projet STEP a été inscrit sur la liste des Projets d'Intérêt Commun (PIC) par la Commission européenne.

Des bénéfices régionaux

Conçu au bénéfice des territoires concernés, le projet STEP va permettre de sécuriser, de renforcer et d'améliorer l'exploitation du réseau régional gazier de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. Il pourrait notamment faciliter le raccordement de nouvelles communes au gaz naturel. De plus, Teréga a lancé une étude d'opportunité de gisements de biométhane afin d'accompagner l'émergence de projets tout au long de l'aire d'étude. Par ailleurs, ce projet pourrait favoriser le développement de la desserte numérique des territoires.

Une concertation volontaire

Teréga a engagé très tôt des discussions et des rencontres avec les acteurs locaux du territoire, avec plus de 140 rencontres organisées à fin novembre 2017. Dans la foulée, Teréga a décidé de saisir de manière volontaire la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) pour mieux organiser cette concertation et pouvoir recueillir les avis du public, et ainsi enrichir le projet en amont de toutes décisions administratives. Le 5 juillet 2017, la CNDP a nommé deux garants pour s'assurer du bon déroulement, de la transparence et de la sincérité des débats. Le 4 octobre 2017, la CNDP a validé le dispositif de communication et le calendrier proposés par Teréga.

Appréhender les effets du projet

La concertation publique s'est déroulée du 22 novembre 2017 au 23 janvier 2018 dans les deux départements de l'aire d'étude réduite. Elle a porté sur les options de passage possible de la canalisation, en permettant notamment d'expliquer les atouts de la méthode "Éviter, réduire, compenser" (ERC). Aménageur responsable, Teréga applique cette démarche pour intégrer les thématiques environnementales dès la conception des projets et des tracés de moindre impact. À ce stade du projet, Teréga est à la recherche d'une zone de passage qui évite les secteurs à enjeux environnementaux, humains, sociétaux et de sécurité. La seconde étape identifiera des mesures de réduction des effets sur les zones qui ne pourront pas être évitées. Lorsque ces mesures ne suffisent pas, l'acquisition d'espaces de compensation est engagée.

Ces réunions publiques ont permis de faire émerger des préoccupations liées au monde agricole, à l'environnement, à la concertation et à la transition énergétique. Térega apportera des réponses et des engagements à ces questions après la publication du bilan de la CNDP. Au regard des contributions recueillies, le fuseau Est apparaît comme le fuseau qui présente le moins d'impact et le plus d'opportunités pour les territoires.

Des échéances clés en 2018

L'annonce du fuseau retenu a été faite à l'issue de la délibération du bilan des garants à la CNDP en mars dernier. Les études techniques, sur la faune et la flore, topographiques et domaniales seront alors lancées sur le fuseau choisi. Teréga va également déposer en 2018 un dossier de demande d'investissement auprès des autorités compétentes, ainsi qu'une demande de subvention auprès des organismes européens.

120 KM
DE CANALISATIONS GAZIÈRES

2 DÉPARTEMENTS (Aude et Pyrénées-Orientales)

7 OU 8 POSTES DE SECTIONNEMENT

290 M€
COÛT ESTIMÉ (partie française)

16 RÉUNIONS (publiques, territoriales et de clôture)

PRÈS DE 370 PERSONNES

PLUS DE 500 CONTRIBUTIONS

PLUS DE 1 600 VISITES sur le site Internet

LES GRANDES DATES DU PROJET

- **1er trimestre 2019** — Définition du tracé provisoire
- **MI-2019** — Dépôt du dossier administratif
- **2020** — Enquête publique
- **2021** — Début des travaux
- **FIN 2022** — Mise en service

UNE PÉRIODE EXCEPTIONNELLE POUR L'ACTIVITÉ STOCKAGE

Teréga a établi un record en matière de capacités techniques proposées à la commercialisation et en matière de souscription en 2017, dernière année en régime négocié. Plébiscitée par le marché, l'offre commerciale de Teréga va s'adapter en 2018 aux nouvelles conditions réglementaires.

↓ Centre de stockage de Lussagnet.

Promulguée le 30 décembre 2017, la loi mettant fin à la recherche et à l'exploitation des hydrocarbures conventionnels et non conventionnels en France prévoit de réguler l'activité de stockage de gaz naturel dans son article 12. Les capacités de stockage seront commercialisées aux enchères. La différence positive ou négative entre les recettes des enchères et le revenu régulé des opérateurs de stockage, fixé par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), sera compensée via le tarif d'utilisation du réseau de transport de gaz naturel, dit tarif ATRT (Accès des Tiers aux Réseaux de Transport de gaz). Les modalités d'application de la régulation ainsi que les conditions de commercialisation des capacités de stockage de gaz naturel pour la période 2018-2019 sont définies par la délibération du 22 février 2018 de la CRE. Le périmètre des capacités de stockage installées entrant dans la Base d'Actifs Régulée, est établi par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE). Sa révision est attendue d'ici la fin de l'année 2018.

De nouveaux leviers commerciaux

Teréga accompagne cette réforme depuis de longs mois et aborde ce virage historique en continuant à placer le client et la sécurité d'approvisionnement du territoire national au cœur de ses préoccupations. Désormais soumis à la validation de la CRE, le nouveau cadre de commercialisation limite la créativité commerciale dont Teréga a toujours fait preuve. Ses équipes commerciales explorent de nouveaux leviers pour continuer à assurer le remplissage des stockages, condition essentielle au maintien des performances techniques.

Une performance sans faille

Teréga va continuer à développer la relation de confiance bâtie avec ses clients et l'ensemble du marché ces dernières années, en tirant parti de l'opportunité offerte par la création, le 1er novembre 2018, de la Trading Region France, place de marché unique. Cette relation de confiance s'est construite sur une offre adaptée, mais aussi sur la disponibilité des offres souscrites. Elle atteint 99,8 % en 2017. Les clients de Teréga ont toujours pu valoriser les capacités acquises dans ses stockages, grâce à la performance technique des ouvrages et à la disponibilité des installations de l'entreprise. Cette disponibilité sans faille leur a permis de saisir des opportunités économiques majeures, lors de tensions physiques sur les réseaux européens, et d'optimiser leur stratégie d'approvisionnement.

TERÉGA PLACE LE CLIENT ET LA SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL AU CŒUR DE SES PRÉOCCUPATIONS.

Dans le nouveau contexte de commercialisation par enchères avec des prix de réserve nuls, la performance et la disponibilité technique seront plus que jamais des critères d'arbitrage retenus par les clients de Teréga. L'efficience technique, la poursuite d'un plan de développement ambitieux et la prise en compte des besoins des clients dans ce nouvel environnement resteront à l'avenir un gage de réussite pour son activité de stockage. —

30 DÉCEMBRE 2017

ENTRÉE EN RÉGULATION de l'activité Stockage

99,8 %

TAUX DE CONFIANCE des clients Stockage

LE SITE DE STOCKAGE DE LUSSAGNET SE TOURNE VERS L'AVENIR

Les sites de stockage souterrain de gaz naturel de Teréga de Lussagnet et d'Izaute, situés dans le bassin aquitain, concentrent près d'un quart des capacités françaises. Fin 2017, la concession de Lussagnet a été prolongée jusqu'en 2043. Pour sécuriser l'approvisionnement et développer la performance du stockage, Teréga a ajouté deux puits sur le site.

↓ L'appareil de forage SMP 104 lors du montage.

L'exploitation du site de stockage souterrain de gaz naturel de Lussagnet (Landes) s'exerce dans le cadre d'une concession de stockage délivrée par le ministre en charge de l'énergie, sur le fondement du Code minier. Un décret du 25 mars 2003 avait accordé l'autorisation d'exploitation du stockage de Lussagnet jusqu'au 1er janvier 2018.

Une demande de prolongation de la concession lancée dès 2014

Afin d'anticiper l'échéance et les éventuelles difficultés liées à l'instruction du dossier, Teréga a constitué dès 2014 une équipe pluridisciplinaire chargée de préparer une demande de prolongation de la concession pour une durée de 25 ans, réunissant des spécialistes des Services Permitting, Exploitation, Stockage, Géosciences, Juridique, Sécurité, Environnement et Finances. Leur collaboration et leur implication ont permis d'adresser la demande de prolongation au ministère en charge de l'énergie le 31 mars 2015. Coordonnée par le préfet des Landes, l'instruction locale de la demande s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Au terme de l'enquête publique organisée entre le 17 décembre 2015 et le 22 janvier 2016, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable sans réserve à la prolongation de la concession, en précisant que *« les avantages présentés sont prégnants devant les inconvénients analysés »*. Les services administratifs consultés ont également donné des avis favorables à la demande de Teréga, corroborant l'adéquation des capacités techniques et financières de l'entreprise, ainsi que la qualité des mesures prises pour le suivi des impacts environnementaux de l'activité.

Mobilisation proactive

Transmis au ministère en juin 2016, le dossier a été instruit par les services du Bureau Exploration et Production des Hydrocarbures (BEPH, devenu Bureau des Ressources Énergétiques du Sous-Sol). Après un avis favorable rendu le 23 février 2017 par le Conseil Général de l'Économie, de l'Industrie, de l'Énergie et des Technologies (CGEIET), l'instruction de la demande s'est heurtée à deux difficultés : des menaces de non-conformité au droit européen sur la mise en concurrence des activités et des retards liés aux échéances législatives et au changement de ministre. Face aux risques de blocage de l'instruction et aux incertitudes sur la prolongation de la concession, les équipes de Teréga ont su anticiper au mieux les enjeux, conserver d'étroites relations de confiance avec les services instructeurs du ministère et mobiliser de manière efficace et pertinente leurs ressources.

L'EXPERTISE EN FORAGE-PUITS CONSTITUE UN FORMIDABLE LEVIER DE PERFORMANCE.

Le ministre ne s'était toujours pas prononcé sur la prolongation de la concession en mai 2017, mois de clôture du délai réglementaire d'instruction, ce qui équivalait à une décision implicite de rejet. Pourtant, un avis favorable du Conseil d'État, rendu le 17 octobre 2017, laissait enfin entrevoir une issue heureuse à la demande de Teréga. Finalement, la concession de Lussagnet a été officiellement prolongée pour 25 ans par un décret du 8 décembre 2017. Cette décision favorable est venue récompenser la mobilisation pertinente et proactive de Teréga sur ce projet de longue haleine, adossée au sérieux et au professionnalisme de ses équipes. L'autorisation d'exploiter le stockage souterrain de Lussagnet est désormais accordée jusqu'au 1er janvier 2043.

Deux nouveaux puits à Lussagnet

Deux puits supplémentaires ont été forés pendant le second trimestre 2017 sur le site de stockage de Lussagnet. Cette intervention permet de répondre à la demande grandissante de flexibilité des expéditeurs et d'anticiper l'immobilisation éventuelle de certains puits.

Délais tenus

La campagne de forage des deux nouveaux puits injecteurs et producteurs, LUG-75 et LUG-76, a été menée entre le début du mois de mai et la mi-juillet 2017, avec l'appareil SMP 104, dans de bonnes conditions de sécurité et sans dépassement de budget. Les opérations de dégorgement des puits réalisées en novembre 2017, avec production de saumure et mise en gaz avant transfert de responsabilité à l'exploitation, ont permis de les mettre en service en fin d'année 2017, conformément aux prévisions.

Expertises maison

Les spécialistes forage-puits de Teréga ont assuré le succès de la réalisation des ouvrages. Cette équipe réduite a piloté en interne l'ensemble des activités, selon les règles métiers et le référentiel Teréga : supervision de l'ingénierie de puits, sélection des équipements (cuvelage, tête de puits, complétion, etc.) et de l'appareil de forage, choix des sociétés de services pétroliers (cimentation, vissage, diagraphies, etc.) et gestion du chantier de forage, confié à des prestataires externes.

Basée à Lussagnet, l'équipe Forage-Puits de Teréga est intégrée sur place aux équipes d'Exploitation-Stockage et Sécurité-Environnement du site. Cette configuration de proximité a permis de gérer de manière optimale les contraintes de design et l'ensemble des interfaces opérationnelles inhérentes à ce type de projet. L'équipe Ingénierie de Teréga est également positionnée au plus près des opérations, garante d'une grande réactivité opérationnelle.

Les fonctions supports de Teréga ont tenu un rôle important dans le bon déroulement des opérations. Leur expertise a contribué à assurer la bonne mise en place des contrats, la conformité réglementaire, la gestion de la sécurité, la gestion des déblais de forage, la gestion des dossiers administratifs, ou encore la préparation du Plan Général de Coordination (PGC).

De nouveaux forages en 2018

Dans le cadre du projet WELL54, Teréga va effectuer en 2018 le forage de deux nouveaux puits injecteurs et producteurs supplémentaires sur le site de Lussagnet, suivi du forage de deux autres puits en 2019. Inscrites dans la continuité de la campagne menée en 2017, ces opérations seront pilotées de la même manière, en bénéficiant de ses retours d'expérience. Par ailleurs, Teréga effectuera deux reprises de puits, ou *work-overs*, sur des puits gaz en 2018, et au moins deux autres en 2019.

Cœur de métier de l'entreprise, l'expertise en forage-puits du Département Stockage de Lussagnet constitue un formidable levier de performance pour Teréga.

INTER-VENTIONS SUR LE RÉSEAU : UN ENGAGEMENT QUOTIDIEN

Chaque jour, les équipes d'intervention de Teréga sont à pied d'œuvre pour assurer l'exploitation, la maintenance et la surveillance des 5 000 km de canalisations de notre réseau, un pilotage quotidien qui garantit sa sécurité et sa performance.

↓ Opération de maintenance.

Garants de l'intégrité et du maintien de l'aptitude de nos ouvrages, nos équipes d'exploitation et de maintenance veillent, en toutes circonstances, à la sécurité et à la disponibilité des infrastructures pour assurer la continuité et la qualité des services de transport du gaz.

Opérationnels de terrain, ces professionnels d'exception sont le premier représentant de Teréga sur le territoire. Chaque jour, ils parcourent à pied et en voiture des kilomètres de réseau le long des canalisations. Leur mission ? Effectuer les travaux de maintenance planifiés, observer les évolutions de l'environnement, inspecter l'intégrité des ouvrages, identifier et traiter toute agression commise sur les canalisations. Une surveillance aérienne des infrastructures est effectuée en appui pour les aider à repérer les menaces potentielles.

En 2017, nous avons poursuivi le programme mené depuis 2015 pour réduire le nombre de Travaux Non Déclarés (TND), effectués par des tiers, qui peuvent porter atteinte à l'intégrité des canalisations. Les TND ont chuté de 8 % par rapport à l'année 2016. Cela démontre que l'anticipation par la prévention constitue le moyen le plus efficace pour faire baisser le risque d'accrochage. À ce jour, près de 28 000 courriers ont été envoyés aux riverains des ouvrages, dans le cadre de la campagne d'information et de sensibilisation réalisée sur les territoires.

LA PRÉVENTION CONSTITUE LE MOYEN LE PLUS EFFICACE POUR FAIRE BAISSER LE RISQUE D'ACCROCHAGE.

Le bon pilotage de l'exploitation du réseau gazier conditionne sa performance. Le transit, l'approvisionnement et l'injection du gaz doivent être assurés dans le respect des conditions contractuelles. En 2017, l'excellente disponibilité des infrastructures de Teréga a permis d'apporter une qualité de service optimale à nos clients, sans interruption d'approvisionnement, grâce à l'efficacité de nos systèmes et au professionnalisme de nos équipes opérationnelles.

Améliorer la fiabilité des ouvrages reste un objectif quotidien, afin de mieux réduire les défaillances et d'optimiser la sécurité. Notre démarche s'inscrit dans une dynamique constante d'amélioration continue. Ainsi, de nouveaux procédés sont mis en œuvre pour limiter les décompressions et les émissions de gaz à effet de serre qu'elles provoquent dans l'atmosphère, lors des travaux de maintenance sur les canalisations. En 2017, nous avons pu éviter 75 % de ces rejets. À l'écoute et au service de la satisfaction des clients, nos exploitants tissent un lien de proximité et conduisent leur mission sur le terrain pour Teréga, avec une valeur prioritaire : garantir la sécurité dans sa définition la plus large pour les intervenants, les installations et l'environnement.

75 %

D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE évitées en 2017 lors des travaux de maintenance sur les canalisations

– 8 %

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TND entre 2016 et 2017

NOUS VIVONS DES RELATIONS INTENSES
ET INVESTIES AVEC NOS CLIENTS,
NOS COLLABORATEURS ET NOS PARTENAIRES.
C'EST AUSSI ÇA, NOTRE **RÉSEAU.**

RĒ

TERÉGA PLACE SES CLIENTS AU CŒUR DE SA STRATÉGIE

Teréga déploie une offre de services personnalisée toujours mieux adaptée aux besoins de ses clients. Cette démarche repose sur une compréhension de leurs enjeux économiques et commerciaux, sur une attention permanente donnée à la qualité des prestations et sur une relation commerciale de proximité.

En 2017, Teréga a renforcé sa présence auprès des partenaires commerciaux et des acteurs territoriaux, en multipliant l'organisation de réunions de concertation et de conventions clients, notamment à Paris.

Dans la capitale, Teréga a doublé le nombre de journées de formation de l'édition 2017 de son programme Training Session. Ces ateliers thématiques consacrés aux mécanismes de l'offre transport et stockage, et au pilotage opérationnel de l'activité (programmation, allocations, équilibrage, facturation, etc.) permettent d'accompagner les clients Expéditeurs et de les aider dans leur gestion quotidienne.

Le succès de participation remporté par cette édition 2017 est venu confirmer l'intérêt des clients Expéditeurs pour ces ateliers innovants et pédagogiques, qui sont donc reconduits en 2018.

Teréga renforce aussi sa présence sur le terrain. La mise en place d'un programme de visites ambitieux et d'un nouveau format d'animation de conventions permet à nos clients de découvrir nos infrastructures gazières sous un nouvel angle. Ainsi, leur visite du chantier du gazoduc RGM (Renforcement Gascogne Midi) leur a permis de mieux appréhender le rôle central que jouera cet ouvrage emblématique dans la prochaine place de marché unique du gaz créée en France.

Teréga souhaite également aider les producteurs de biométhane à optimiser leur approche de desserte et de stockage de cette énergie. Teréga devrait étendre ces actions aux consommateurs d'autres énergies fossiles, afin de consacrer le gaz naturel et le biométhane comme énergies de la transition, en expliquant leurs atouts dans le chauffage, dans les process industriels et pour la mobilité durable.

En s'assurant de la qualité du produit, Teréga ouvre aux producteurs de biométhane les portes d'un nouveau réservoir de consommateurs, sans contraintes, non saisonniers et sur une zone beaucoup plus vaste.

ENQUÊTE DE SATISFACTION 2017

À l'écoute du marché, Teréga évalue régulièrement la qualité et la performance de ses prestations auprès de ses clients, pour s'assurer qu'elles sont conformes à leurs attentes. L'enquête de satisfaction bisannuelle réalisée à l'automne 2017 permet de mesurer l'évolution sur deux ans du degré de satisfaction des clients Expéditeurs sur son offre de services.

(En pourcentages de clients satisfaits à très satisfaits.)

SATISFACTION GLOBALE VIS-À-VIS DE TERÉGA

- **100 % des clients sont satisfaits à très satisfaits de Teréga**

La proportion des clients très satisfaits atteint 58 %, en nette augmentation (+ 19 % par rapport à 2015).

IMAGE DE TERÉGA

- **Fiabilité : 100 %**
- **Transparence et non-discrimination : 94 %**
- **Adaptation dynamique de Teréga : 83 %**
- **Réponse au besoin des clients : 95 %**
- **Amélioration des prestations : 49 %**
- **Innovation : 80 %**
- **Acteur de la transition énergétique : 34 %**

La dynamique commerciale et d'innovation est en croissance. L'amélioration de nos prestations est clairement perçue.

PRODUITS ET SERVICES

- **Produits et nouveaux services de flexibilité stockage : 100 %**
- **Offre de services transport : 96 %**
- **Relation commerciale et opérationnelle : 96 %**

Le gain en flexibilité de notre offre stockage est très apprécié de nos clients Stockeurs.
La qualité des échanges opérationnels et commerciaux est reconnue.

INTERFACE DIGITALE

- **Nos portails SI de publication : 84 %**
- **Pourcentage d'utilisateurs de l'application mobile : 30 %**
- **Contenu et ergonomie de l'application mobile : 85 %**

La perception des améliorations apportées à l'interface client actuelle reste limitée. Nos clients attendent le nouveau portail Web Client prévu en 2018.

ACCOMPAGNEMENT DANS LES GRANDES ÉVOLUTIONS

- **Qualité de l'accompagnement de Teréga : 98 %**
- **Niveau de concertation avec Teréga : 97 %**
- **Accès à l'information : 93 %**

Nos clients comptent sur Teréga pour les accompagner de près dans les grandes évolutions structurelles qui viennent ponctuer l'année 2018 (régulation des stockages et lancement de la nouvelle place de marché).

Une nouvelle organisation commerciale

Pour répondre à tous ces enjeux, Teréga a repensé en 2017 son approche des territoires, favorisant la proximité avec les acteurs locaux de l'énergie et participant plus activement au déploiement des Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux (PCAET). Nos délégués commerciaux ont notamment multiplié les contacts sur le terrain, essayant d'être davantage à l'écoute des consommateurs, pour tirer le meilleur parti des usages qu'ils pourront faire demain du gaz naturel et du biométhane. Cette transformation va trouver son aboutissement dans la nouvelle organisation "Territoire" de Teréga, qui sera déployée en 2018 et en 2019.

Une politique d'achats responsable et durable

En 2017, Teréga a réalisé un volume d'achats de 204 millions d'euros, dominé par les achats locaux de travaux et de prestations. Notre relation avec les fournisseurs se caractérise par des attentes fortes en matière d'Hygiène, de Sécurité et d'Environnement (HSE).

En particulier, la sécurité est une exigence forte, à tous les niveaux. Nous veillons à référencer des entreprises qui disposent d'une culture sécurité bien ancrée, démontrée le plus souvent par la certification MASE (Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises) ou par des normes équivalentes, de type OHSAS 18001, et nous encourageons celles qui ont pris cette voie.

TERÉGA FAVORISE LA PROXIMITÉ AVEC LES ACTEURS LOCAUX DE L'ÉNERGIE.

Agrément HSE

Teréga a mis en place son propre système d'agrément HSE. Obligatoire pour tout fournisseur dont l'activité est à risque pour nos installations et nos collaborateurs, c'est un gage de bonne maîtrise des risques, qui contribue à notre objectif "Zéro accident, zéro accrochage". En 2017, Teréga a délivré son agrément HSE à 186 entreprises, dont 88 étaient détentrices du MASE. En fin d'année, 43 % des fournisseurs agréés HSE étaient certifiés MASE. Notre vigilance sur la sécurité s'étend aux sous-traitants de nos fournisseurs, qui doivent obtenir cet agrément et mettre en œuvre nos règles HSE sur les chantiers, si leur intervention le requiert.

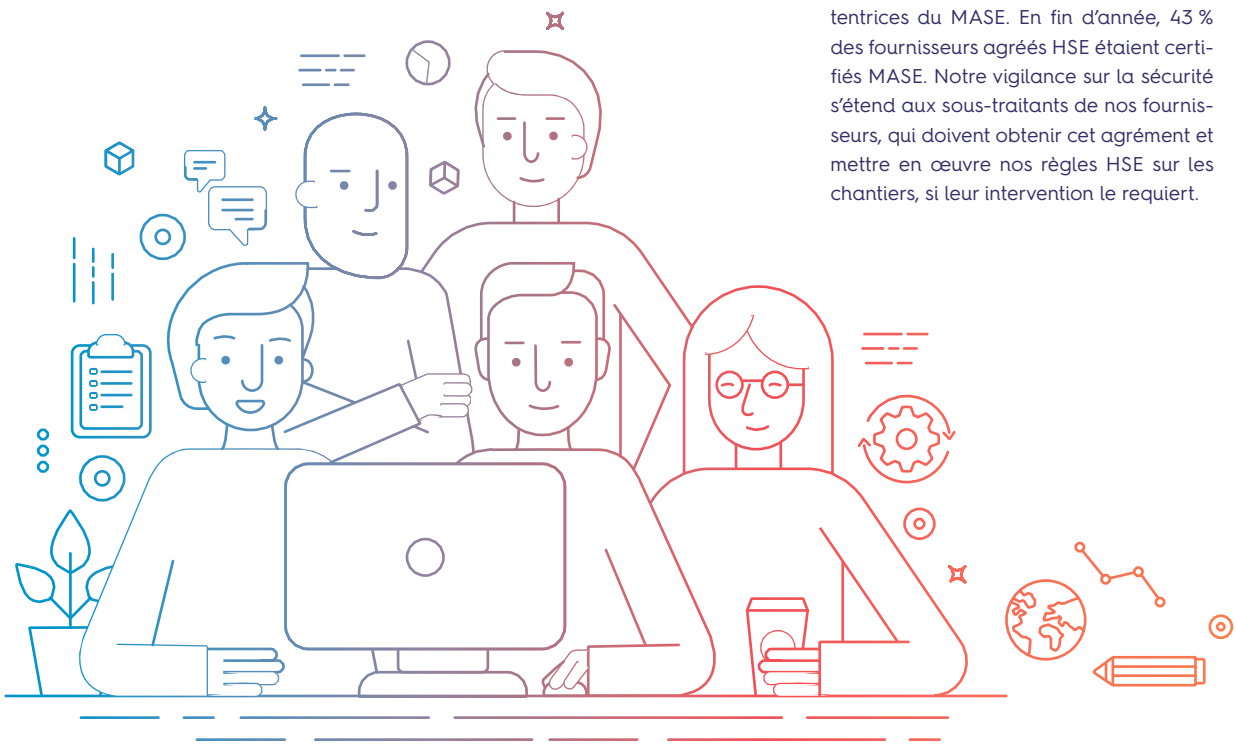

Moindre impact

Teréga s'attache également à réduire l'impact environnemental induit par ses fournisseurs. Nous exigeons des critères spécifiques en matière d'environnement dès l'élaboration du cahier des charges, qui sont systématiquement évalués, en matière de gestion des déplacements, d'utilisation de consommables, de gestion des déchets, ou encore de consommation énergétique lors de l'acquisition de gros matériels. Afin de garantir la conformité avec ces exigences, nous pouvons nous tourner vers des fournisseurs détenteurs de certificats ou de labels spécifiques, tels qu'Imprim'Vert ou Eco-Collectoor pour les distributeurs des boissons. Et en ce qui concerne le gaspillage alimentaire, Teréga s'appuie sur la proactivité de ses prestataires.

TERÉGA S'ATTACHE À RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL INDUIT PAR SES FOURNISSEURS.

Retombées locales

Acteur socio-économique majeur dans le Grand Sud-Ouest français, nous avons réalisé 57 % de notre volume d'achats avec des fournisseurs locaux en 2017, soit 116 millions d'euros dépensés auprès de 536 de ces fournisseurs. Au-delà des contrats passés, ces achats locaux soutiennent l'activité économique de la région et participent à l'éclosion de projets qui créent des emplois directs et indirects, vecteurs de développement social et sociétal.

En 2018, Teréga renforcera sa démarche RSE avec la signature de la charte Relations fournisseur responsables du Conseil National des Achats.

TERÉGA LANCE SON CLUB AMBASSADEURS

Teréga a lancé un important programme de refonte de son interface client sur le Web. Le développement d'une nouvelle plateforme digitale permettra d'apporter aux clients des fonctionnalités innovantes, adaptées à leurs besoins d'efficacité opérationnelle et à leurs exigences de performance.
Notre démarche centrée client nous a conduits à les impliquer en amont. Teréga leur a proposé d'intégrer le Club Ambassadeurs.
Ce nouvel espace de parole permet d'échanger ensemble sur les besoins liés à l'utilisation du futur portail. Il leur offre ainsi la possibilité de devenir acteurs de l'évolution d'un outil qu'ils utilisent quotidiennement.
La première édition du Séminaire Ambassadeurs, organisée à Paris, a remporté l'adhésion des participants, volontaires pour tester la nouvelle solution, par ses échanges constructifs et son esprit convivial. D'autres rendez-vous de cocréation seront proposés tout au long du projet.

TERÉGA MUSCLE SON RÔLE ET SON IMAGE INSTITUTIONNELS

PAR MARIE-CLAIRE AOUN
Responsable du Département Relations Institutionnelles

Sur un marché en pleine mutation, Teréga renforce ses actions aux niveaux régional, national et européen, pour accroître sa visibilité et sa participation aux débats énergétiques en tant que gestionnaire de réseau de transport indépendant, acteur des énergies renouvelables. Un nouveau département, le Département des Relations Institutionnelles, a été créé pour structurer et coordonner l'ensemble du dispositif.

POURQUOI AVOIR CRÉÉ UN DÉPARTEMENT DES RELATIONS INSTITUTIONNELLES ?

Pour respecter les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, la dynamique de transition de nos systèmes énergétiques doit s'accélérer. Teréga souhaite jouer un rôle important dans cette transition. Nous bénéficions d'un fort ancrage territorial dans le Sud-Ouest de la France, mais nous manquions jusqu'alors de visibilité au niveau des institutions nationales et européennes. Nous avons donc créé le Département des Relations Institutionnelles dans le but de nouer et de structurer des relations de long terme avec l'ensemble des instances du secteur de l'énergie, à l'échelle régionale, nationale et européenne. Forts d'une position géographique stratégique, nous souhaitons mieux faire connaître nos activités, nos spécificités et notre point de vue d'acteur indépendant et privé de transport et de stockage de gaz en France. Dans un contexte marqué par de nombreuses évolutions réglementaires, il devenait important de renforcer notre visibilité et d'accroître notre contribution au débat public sur les enjeux énergétiques et climatiques, en synergie avec les différentes directions de Teréga et en lien avec nos actionnaires.

POUVEZ-VOUS NOUS DONNER DES EXEMPLES CONCRETS DE VOS ACTIONS ?

Notre mobilisation institutionnelle a été importante ces derniers mois sur le projet STEP *(voir p. 16)*. Ce projet reflète parfaitement l'ancrage de Teréga sur le plan territorial et sa dimension européenne. Nous avons choisi de saisir la Commission Nationale du Débat Public qui a organisé une concertation entre novembre 2017 et janvier 2018. Ce choix de concertation préalable nous a conduits à nous rapprocher, très en amont du projet, des nombreuses parties prenantes des territoires concernés pour discuter des •••

UNE PRISE DE PAROLE REMARQUÉE AU CONGRÈS DU GAZ

Teréga était présente, en septembre 2017, aux Congrès du Gaz, un évènement majeur organisé simultanément avec le salon Expogaz par l'Association Française du Gaz. À partir de l'an prochain, ce congrès adoptera un rythme annuel et se tiendra sur une seule journée, consacrée aux gaz renouvelables.

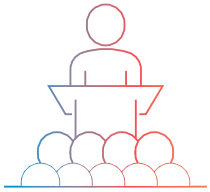

Pendant les trois jours du salon, le stand de Teréga a connu une forte fréquentation et un franc succès. De nombreux parlementaires y ont été accueillis par l'équipe dirigeante et par les responsables des relations institutionnelles.
Au cours des différentes conférences et tables rondes programmées, les collaborateurs de l'entreprise se sont associés aux réflexions sur l'avenir énergétique de la France.

Notre Directeur Général, **Dominique MOCKLY,** a fait part de la nécessité d'accélérer l'engagement en faveur de la transition énergétique, détaillant nos démarches innovantes en ce sens, dont le programme BE POSITIF (Bilan Environnemental POSITIF).

Jean-Loup MINEBOIS, alors Directeur Commerce et Régulation de Teréga, a animé un débat sur l'avenir des stockages souterrains de gaz naturel et leur contribution à la sécurité d'approvisionnement du territoire.

L'intervention en séance plénière de **Carole DELGA,** Présidente de la région Occitanie, a permis à l'équipe de Teréga de lui exposer son engagement territorial.

Enfin, **Dominique MOCKLY et Marco ALVERÀ,** directeur général de SNAM, ont présenté leur vision et leur analyse des grandes tendances du monde de l'énergie lors d'un déjeuner-conférence sponsorisé par Teréga. Les invités, politiques, représentants de la filière gaz, chercheurs et actionnaires de Teréga présents, ont pu échanger avec les parlementaires qui avaient accepté leur invitation.

••• impacts sur le plan local. Nous intervenons également aux niveaux national et européen, notamment auprès de la Commission de Régulation de l'Énergie, du ministère de la Transition écologique et solidaire, ainsi que de la Commission européenne, afin de discuter des coûts et des bénéfices de ce projet et de leur répartition entre les différents pays, en particulier la France et l'Espagne. Nous poursuivrons notre action à ces trois échelons en 2018, STEP ayant été identifié comme Projet d'Intérêt Commun européen en novembre 2017.

« RENFORCER NOTRE VISIBILITÉ ET ACCROÎTRE NOTRE CONTRIBUTION AU DÉBAT PUBLIC. »

Autre action d'envergure, l'entrée en régulation des stockages de gaz naturel nous a conduits à mieux expliquer au législateur et au régulateur notre modèle industriel de stockage souterrain de gaz et à mieux valoriser notre offre compétitive et performante au service de la sécurité d'approvisionnement du consommateur final.

Sur tous ces sujets structurants, nous concourons avec les équipes opérationnelles à porter les messages de l'entreprise, l'objectif étant d'établir un dialogue de confiance avec nos parties prenantes institutionnelles.

COMMENT CONCEVEZ-VOUS VOTRE ACTION POUR ACCOMPAGNER LE MOUVEMENT DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

Faiblement générateur de gaz à effet de serre, le gaz naturel a toute sa place dans la transition énergétique. Pour s'inscrire dans les objectifs de l'Accord de Paris et neutraliser ses émissions en carbone, Teréga entend aussi accompagner le développement des gaz renouvelables, en particulier le biométhane et le Power to Gas. Là aussi, nos actions institutionnelles portent à trois niveaux.

Au niveau régional, nous participons aux Schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité du territoire, aux côtés de l'ensemble des acteurs locaux, pour réduire l'empreinte carbone.

Sur le plan national, nous contribuons aux révisions de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, outil de pilotage de la transition énergétique de l'État, en exposant notre objectif, partagé avec d'autres opérateurs d'infrastructures, d'atteindre 30 % de gaz renouvelables dans la consommation finale de gaz en 2030.

Enfin, nous poursuivons notre engagement à l'échelle européenne dans le consortium Gas for Climate, créé en juin 2017 par neuf compagnies européennes. Ce consortium a ainsi récemment publié une étude montrant que le recours aux gaz renouvelables permettrait à l'Europe d'atteindre un objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici à 2050, tout en économisant plus de 140 milliards d'euros par an par rapport à un scénario "tout électrique".

TERÉGA POURSUIT SON SPONSORING SPORTIF ET SON MÉCÉNAT CULTUREL

• En 2017, l'entreprise a maintenu son partenariat de sponsoring avec la Section paloise de rugby à XV, le club de basket-ball de l'Élan Béarnais et le Billère Hand-Ball, les trois grands clubs sportifs de l'agglomération paloise. La marque Teréga s'affiche sur les maillots des joueurs, sur les installations sportives et sur les réseaux sociaux. Cette initiative nous permet d'être reconnus par un public plus large, aux niveaux régional, national et européen.

• Acteur de son territoire, Teréga s'est engagée aux côtés de la Ville de Pau lors de deux événements phares : le Grand Prix automobile, disputé chaque année dans les rues de la ville, et les 4 Étoiles de Pau, le seul concours complet d'équitation de niveau quatre étoiles organisé en France.

• Teréga a soutenu également Concert'o, le club des mécènes de l'Orchestre de Pau Pays de Béarn.

UN ENGAGEMENT TOTAL POUR L'ENVIRONNEMENT

PAR LAETITIA MAHENC
Responsable du Département Environnement et RSE

Dans le cadre du programme BE POSITIF, Teréga se mobilise pour atteindre une empreinte environnementale nulle dans toutes les activités de l'entreprise d'ici à 2020 et générer de la valeur environnementale dès 2025, une démarche volontaire à la hauteur de sa vision d'un avenir durable.

POUVEZ-VOUS NOUS DIRE EN QUOI CONSISTE BE POSITIF (BILAN ENVIRONNEMENTAL POSITIF) ?

Il s'agit de faire en sorte qu'à travers nos activités, le gaz génère un impact positif sur l'environnement. Ce programme a pour objectif d'effacer progressivement notre empreinte environnementale pour atteindre un impact nul à l'horizon 2020, puis de devenir créateur de valeur environnementale au-delà. Cela se traduit notamment en reconstituant et en valorisant les écosystèmes traversés par nos chantiers et en menant une politique ambitieuse de compensation de l'ensemble de nos émissions. Basée sur la méthode "Éviter, réduire, compenser", cette démarche englobe la maîtrise des gaz à effet de serre et la valorisation des énergies renouvelables comme source d'approvisionnement. Cet engagement environnemental de Teréga s'applique à tous les niveaux de l'organisation et irrigue l'ensemble de nos activités.

QUELLE EST L'ORIGINALITÉ DE CE PROGRAMME ?

BE POSITIF va bien au-delà de nos simples obligations légales. À ma connaissance, il n'y a pas d'autre entreprise du secteur énergétique en France qui ait adopté une approche aussi volontariste. Cette ambition change la culture d'entreprise. L'amélioration constante de nos pratiques pour préserver l'environnement devient un réflexe. En créant de la valeur, le programme change nos valeurs. Cet engagement quotidien est partagé par l'ensemble des collaborateurs, fédérés autour d'une avancée collective, bénéfique pour la société dans son ensemble.

COMMENT IMPLIQUEZ-VOUS LES COLLABORATEURS ?

Nous avons lancé en juin 2017 le groupe BE POSITIF sur le réseau social entreprise disponible sur l'intranet. Cet espace d'échanges compte déjà près de 290 membres, plus de la moitié de •••

l'effectif de Teréga. Nous y diffusons des informations sur le pilotage des émissions de CO_2 et la maîtrise de nos impacts sur la biodiversité en phase de chantier notamment. Il insuffle surtout une intelligence collective dans la création de valeur environnementale, en accélérant la remontée quotidienne, le partage et la mise en œuvre d'idées. Plusieurs propositions innovantes de nos collaborateurs ont été lancées ou sont à l'étude, comme l'installation de ruches sur les emprises foncières sans activité de notre réseau de gaz ou la mise en place de jardins d'entreprise.

« CRÉER DE LA VALEUR ENVIRONNEMENTALE CHANGE NOS VALEURS. »

QUELLES SONT LES RÉALISATIONS MARQUANTES DE 2017 ?

En octobre, nous avons passé l'ensemble de nos contrats de fourniture d'électricité en énergie renouvelable. 100 % de l'électricité qui alimente tous nos bâtiments et nos installations industrielles est désormais produite avec des émissions directes de CO_2 quasi nulles. Cela équivaut à 3 400 t de CO_2 compensées par an. Nous avons également lancé le déploiement du Gaz Naturel Véhicule (GNV) dans le parc de véhicules de Teréga, en renouvelant une partie de la flotte, avec cinq véhicules roulant au gaz naturel. Sur nos installations, nous avons renforcé les configurations techniques qui permettent de limiter les émissions liées aux décompressions pour travaux, avec à la clé une réduction de 5 400 t équivalent CO_2 pour 2017. La décision d'achat d'un camion de recompression mobile va permettre de récupérer environ 80 % des émissions de méthane liées aux travaux de canalisation, en réinjectant le gaz pompé dans les ouvrages pour éviter son rejet dans l'atmosphère.

ET DEMAIN ?

Nous avons l'objectif de fabriquer notre propre énergie renouvelable pour nos propres usages, par l'intermédiaire de panneaux photovoltaïques ou en augmentant le recours au biométhane. Nous envisageons aussi de consolider le volet compensation en participant à des projets certifiés de compensation carbone volontaire. Enfin, nous renforçons les synergies avec la Recherche & Innovation (R&I), pour faire en sorte que Teréga devienne incubateur de nouvelles technologies susceptibles d'optimiser notre efficacité énergétique tout en s'intégrant dans la stratégie globale de l'entreprise. Cela passera notamment par le test de technologies de piégeage du CO_2 ou l'étude de solutions innovantes pour la gestion de nos servitudes afin de renforcer leur rôle de corridors écologiques.

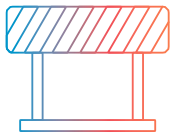

TERÉGA DÉPLOIE LA DÉMARCHE ERC ("ÉVITER, RÉDUIRE, COMPENSER") SUR L'ENSEMBLE DE SES PROJETS

La première étape d'évitement est principalement mise en œuvre lors des études avant chantier. Elle consiste à dévier le tracé prévisionnel hors des multiples zones sensibles, sur des périmètres de moindre impact. Des mesures spécifiques (pêche électrique de sauvegarde, tri des terres, etc.) sont ensuite mises en place pendant le chantier, au cours d'une seconde étape de réduction des impacts résiduels. Dernière étape, la compensation environnementale permet d'assurer l'absence de perte nette de biodiversité, si les deux premières étapes n'ont pas suffi.

QUAND LA BIODIVERSITÉ S'ÉPANOUIT EN FORÊT

Teréga a inauguré le 22 septembre 2017 un site forestier de compensation environnementale de 32 ha sur les communes béarnaises d'Urdès et de Doazon, dans les Pyrénées-Atlantiques, en présence de l'Office National des Forêts (ONF) et des maires des deux villages.

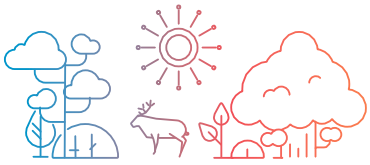

Cet espace naturel vise à favoriser l'habitat de plusieurs espèces protégées, suite à la réalisation du chantier de l'Artère du Béarn : **trois oiseaux (le pic mar, le gobemouche gris et le bouvreuil pivoine) et trois chauves-souris (la barbastelle d'Europe, la noctule commune et la noctule de Leisler).**

Afin de favoriser leur développement, **la création de trois îlots de vieillissement va permettre de laisser croître les arbres,** sans intervention sylvicole. La densité d'arbres favorables à la biodiversité (sénescents, morts sur pied, etc.) sera également portée à six arbres par hectare. Enfin, les travaux motorisés seront interdits entre le 1er avril et le 31 juillet, durant la période sensible pour le cycle biologique des espèces, et les engins motorisés seront bannis toute l'année dans la forêt.

Tout ceci a été expliqué aux écoliers des deux villages conviés à l'évènement, **au cours d'une journée mêlant découverte et convivialité, co-animée par le Conservatoire d'Espaces Naturels, l'ONF et l'association Lacq Odyssée,** avec l'appui d'un programme de sensibilisation à la biodiversité des forêts locales lancé à cette occasion. L'organisation d'événements similaires est prévue chaque année.

PARTENARIATS ENVIRONNEMENT

• Teréga est partenaire depuis 2013 du programme "Végétal local et Vraies messicoles", aux côtés de la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux et du Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. Ce programme vise à garantir l'origine locale des végétaux via les labels "Végétal local" et "Vraies messicoles".

• Teréga a signé une convention avec le Conservatoire Végétal Régional d'Aquitaine pour la sauvegarde d'une banque de variétés anciennes et locales d'arbres fruitiers.

• Teréga a également signé des conventions de partenariat pluriannuelles avec les Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels Midi-Pyrénées et Aquitaine. Ces conventions concernent notamment la gestion différenciée de certains espaces par Teréga.

PARI 2025 : OBJECTIF “ZÉRO ACCIDENT, ZÉRO ACCROCHAGE”

- 50 %

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TRAVAUX NON DÉCLARÉS LES PLUS DANGEREUX (À MOINS DE 5 M) DEPUIS CINQ ANS

La sécurité est une valeur fondamentale de Teréga et sa priorité absolue. Pour garantir au quotidien la sécurité de nos collaborateurs, de nos partenaires et de nos installations, nous déployons une démarche structurée et systématique, ancrée dans tous nos processus.

En 2017, Teréga a lancé le programme PARI 2025 (Prévention des Accidents et des Risques Industriels). Son pari ? Atteindre l'objectif “Zéro accident, zéro accrochage” en 2025. PARI 2025 développe la culture sécurité de l'ensemble des collaborateurs de Teréga et des entreprises partenaires, à travers une approche intégrée associant conscience du risque, formations spécifiques, simplification du référentiel et déploiement de nouveaux outils.

Le programme repose sur trois piliers. La sécurité technique est assurée et maintenue par des actions et des solutions adaptées : capteurs de défaillances, automatismes de protection, etc. Les systèmes de management de la sécurité permettent la mise en place de procédures et de règles qui contribuent à la sécurité au plus près du terrain. Les facteurs humains et organisationnels sont intégrés dès la conception et jusqu'à l'exploitation, pour créer les conditions qui favorisent des comportements sûrs à tous les niveaux de l'organisation.

Teréga participe à plusieurs groupes de travail spécifiques sur la sécurité, notamment au sein de la Safety Academy, initiative de l'Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle (ICSI), pour développer des ressources numériques dédiées à la culture sécurité, en partageant avec d'autres entreprises les expériences autour des activités à risque. Teréga est aussi présente au Conseil d'administration et est membre du Comité de pilotage du système de management MASE Sud-Ouest (Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises). Le Comité de pilotage est en charge de l'agrément HSE des entreprises volontaires pour une adhésion au MASE Sud-Ouest.

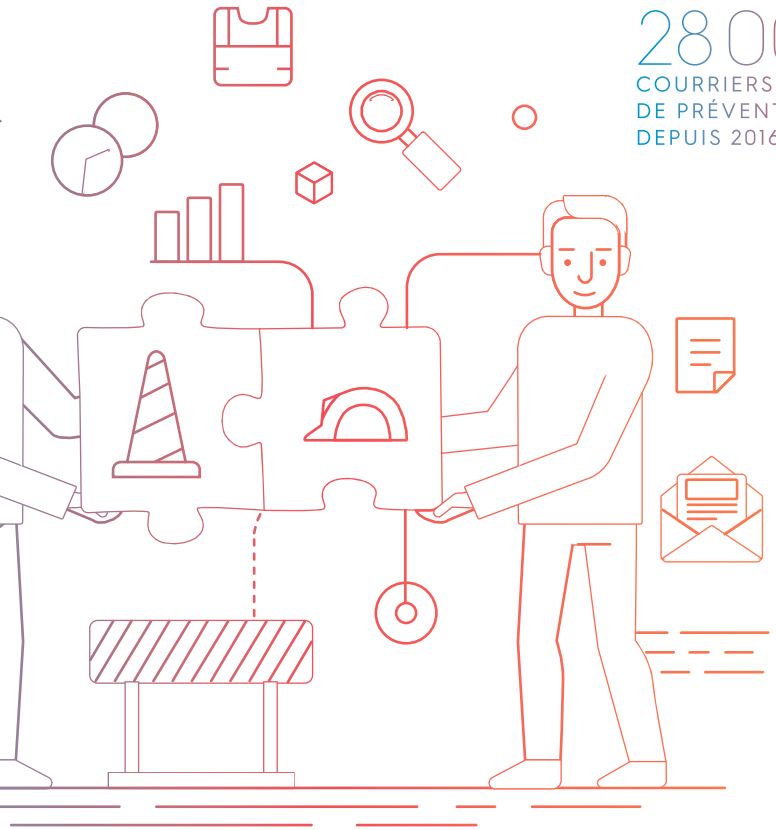

28 000
COURRIERS
DE PRÉVENTION ENVOYÉS
DEPUIS 2016

Aller plus loin dans la prévention des risques de travaux de tiers

Les travaux effectués par des entreprises tierces sans lien contractuel avec Teréga à proximité des 5 000 km de son réseau de gaz constituent le premier risque industriel pour nos installations. L'accrochage avec fuite de la canalisation est l'événement le plus redouté.

Nouvelles procédures de "travaux de tiers"

En 2017, les procédures internes de gestion des "travaux de tiers" ont été réexaminées et réécrites avec la contribution des exploitants, dans le cadre de la politique de réduction des risques de Teréga. La mise en place de nouveaux outils a permis d'améliorer la qualité et la fiabilité des documents établis par notre personnel de secteur, pour faire face, chaque année, aux 12 000 Déclarations réglementaires de projet de Travaux (DT) et Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT), et aux plus de 5 000 rendez-vous sur site de marquage et piquetage des canalisations. Cette démarche d'amélioration se poursuit en 2018.

Animation de colloques anti-endommagement

La maîtrise du risque industriel incombe en grande partie aux entités tierces qui sont à l'origine des travaux, les ouvrages Teréga étant essentiellement posés en domaine privé. Afin de les sensibiliser à la prévention, Teréga participe activement à l'animation de tables rondes et d'ateliers pédagogiques. Destinés aux maîtres d'ouvrage et aux entreprises de BTP, ces colloques sur l'anti-endommagement des réseaux abordent l'évolution de la réglementation DT-DICT et font le point sur son application. Ils sont organisés en collaboration avec les Fédérations Régionales et Nationale des Travaux Publics, les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), la Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR), les grands opérateurs de réseaux et, ponctuellement, de certaines préfectures.
Huit rencontres anti-endommagement se sont déjà tenues en Occitanie en 2017. La démarche sera étendue à la Nouvelle-Aquitaine en 2018. Près de 200 exploitants de réseaux, responsables de projets et exécutants de travaux des collectivités territoriales et du BTP participent à chacune de ces manifestations. Ces initiatives permettent donc d'accroître la notoriété et la visibilité de Teréga en tant qu'acteur majeur de la réforme anti-endommagement.

Près de 28 000 courriers de prévention

Teréga a procédé depuis 2016 à l'envoi de courriers annuels aux propriétaires des parcelles traversées par les canalisations afin de leur rappeler leurs obligations réglementaires de déclarer préalablement les travaux. Ces envois sont relayés par les notaires, les syndicats agricoles, les collectivités à l'origine de travaux ou les services instructeurs de permis de construire.

Des résultats probants

Le nombre de Travaux Non Déclarés (TND) les plus dangereux (à moins de 5 m) a chuté de 50 % depuis cinq ans. Ce résultat spectaculaire nous encourage à poursuivre et à intensifier de telles initiatives, essentielles pour diffuser efficacement la Culture Sécurité Travaux Tiers.

UNE ORGANISATION EFFICACE ET AGILE DES MÉTIERS SUPPORTS

En 2017, Teréga a profondément modifié l'organisation des métiers des fonctions supports, avec la création d'un nouveau pôle digital et d'une nouvelle démarche HSE, au service de l'efficacité opérationnelle.

L'évolution des métiers supports repose sur une spécialisation accrue, qui favorise la mise en place de filières plus performantes.

Deux nouvelles directions

Le rôle de la Direction Hygène, Sécurité, Environnement (HSE) a été renforcé en matière de sécurité et de sûreté, avec l'intégration du périmètre de sécurité opérationnelle, rattaché jusqu'ici à la Direction des Opérations (DOP). La création de la Direction Transformation, Digital et Performance (DTDP) vise à concentrer nos efforts en valorisation des données et à déployer des solutions digitales qui feront gagner en réactivité et en efficacité. La réorganisation de ces deux directions a été menée en veillant à ce qu'elles apportent un support optimal aux directions opérationnelles.

Agilité fonctionnelle

De nouveaux modes de fonctionnement ont été mis en place pour favoriser la transversalité entre les directions supports et leur collaboration avec les métiers opérationnels. Des liens fonctionnels ont été instaurés dans les métiers clés de la communication, de la sécurité et du digital, qui créent un nouveau mode de pilotage conciliant management hiérarchique et management métier transverse.

L'efficacité et l'agilité des fonctions supports conditionne la réussite du plan IMPACTS 2025, en permettant aux directions opérationnelles de consacrer pleinement leur énergie aux enjeux stratégiques de l'entreprise.

Une approche collaborative de la sécurité

Le travail collaboratif et transversal des équipes opérationnelles et des équipes HSE constitue le socle de notre démarche de prévention. Chaque collaborateur et chaque partenaire de Teréga est acteur de cette prévention. L'identification et le signalement des risques qu'ils rencontrent dans leurs activités quotidiennes contribuent à construire un environnement professionnel plus fiable et plus sûr. Ils s'appuient au quotidien sur les équipes HSE, qui mettent en place, dans une démarche d'amélioration continue structurée et systématique, les solutions permettant d'évaluer et de traiter les risques, afin de garantir la sécurité des hommes et des installations.

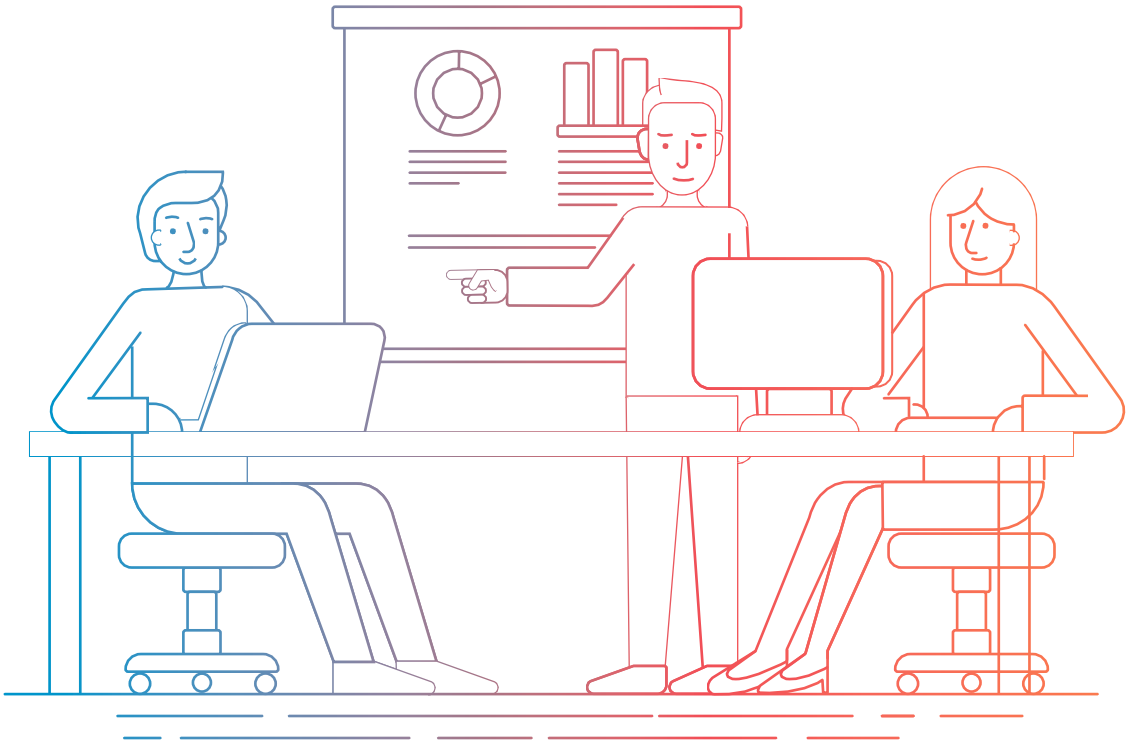

L'EFFICACITÉ ET L'AGILITÉ DES FONCTIONS SUPPORTS CONDITIONNE LA RÉUSSITE DU PLAN IMPACTS 2025.

En 2017, cette approche collaborative a permis de formaliser plusieurs avancées :

- révision et mise à niveau de certaines procédures, pour les adapter à l'évolution de nos activités et de notre organisation, telles que la consigne d'organisation, d'exécution et de maîtrise des opérations sur les sites de stockage, ou la procédure d'intervention sur les infrastructures de transport ;
- élaboration de nouvelles mesures de prévention et d'amélioration de plusieurs processus existants, après analyses de risques et d'accidents ;
- mise en place d'une campagne d'affichage illustrant les consignes de sécurité liées aux différentes situations de travail.

Nous rédigeons pour nos entreprises partenaires un cahier des charges HSE spécifique détaillant les exigences à déployer sur chaque chantier. Ce document permet d'évaluer avec une grande rigueur les offres des prestataires et de contrôler sur le terrain la mise en œuvre des mesures proposées. Cette démarche s'inscrit dans notre approche collaborative, qui se déploie également à travers l'accompagnement spécifique de certaines entreprises, afin de contribuer à améliorer durablement leurs pratiques en matière de sécurité sur nos chantiers. Un groupe de travail transverse, composé de spécialistes de la sécurité, de l'exploitation, des procédés, de la formation et de l'informatique, a développé un simulateur d'exploitation en réalité virtuelle. Cet outil reproduit des situations d'intervention proches de celles de nos techniciens. Il permettra bientôt d'assurer leur apprentissage et leur montée en compétences dans un environnement sécurisé. —

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Teréga est activement engagée dans une politique d'égalité professionnelle et de non-discrimination entre les hommes et les femmes, ainsi que d'insertion et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre politique en faveur de l'égalité professionnelle et de la non-discrimination entre les hommes et les femmes vise à assurer leur égalité salariale, tant à l'embauche qu'au cours de la carrière professionnelle, à compétences, expériences, qualifications et responsabilités équivalentes. Nous nous engageons à pratiquer les mêmes proportions d'évolutions salariales annuelles entre les hommes et les femmes. Nous favorisons l'égalité des chances, en donnant accès à la formation et aux opportunités de carrières professionnelles, sans distinction de genre. La mise en œuvre de ces engagements contribue à servir notre ambition : développer la féminisation des métiers opérationnels.

En 2017, les femmes représentaient 25 % de l'effectif total de Teréga. Les rémunérations des hommes et des femmes étaient identiques par niveau de coefficients, à ancienneté similaire. Par ailleurs, la proportion de mesures salariales attribuées aux femmes était similaire à celle des hommes.

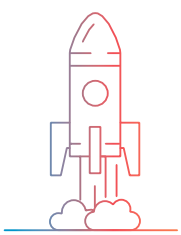

DE NOUVEAUX PROJETS EN 2018

• Signataire de la Charte Entreprises et Quartiers, un projet lancé par le ministère de l'Égalité des territoires et du Logement et porté par l'association CREPI, Teréga vient de s'engager à accompagner le développement économique et social des quartiers prioritaires de la ville de Mont-de-Marsan, dans le département des Landes.

• Début 2018, le Département des Moyens Généraux de Teréga a accueilli en stage d'insertion, pendant deux semaines, un lycéen en situation de handicap mental, afin qu'il découvre le quotidien du monde de l'entreprise. Cette expérience a permis à nos collaborateurs de porter un autre regard sur le handicap, offrant un enrichissement mutuel.

La négociation d'un nouvel accord relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes prévoit la mise en place d'actions de sensibilisation et de formation en matière d'égalité professionnelle et de non-discrimination pour le personnel chargé du recrutement et pour les responsables hiérarchiques.

Teréga met en œuvre de nombreuses actions pour favoriser l'égalité professionnelle et la non-discrimination des personnes en situation de handicap. Nous facilitons leur intégration professionnelle et leur maintien dans l'emploi. Nous accompagnons au quotidien les salariés déjà en poste, dès lors qu'ils sont reconnus comme travailleurs handicapés ou qu'ils subissent une aggravation de leur handicap.

En 2017, Teréga a atteint l'objectif qu'elle s'était fixé : répondre à l'obligation réglementaire, avec l'emploi direct ou indirect de personnes en situation de handicap à hauteur de plus de 6 % de son effectif total. Teréga a également négocié un nouvel accord relatif à l'insertion des personnes handicapées. Cet accord réaffirme les engagements de Teréga en matière d'égalité de traitement et de non-discrimination des personnes en situation de handicap, tant à l'embauche qu'au cours de la carrière. Le texte décrit les mesures d'accompagnement et d'aides financières mises en œuvre, en fonction des situations de handicap. Il prévoit aussi la mise en place d'actions de sensibilisation et de formation en termes d'égalité professionnelle et de non-discrimination pour le personnel chargé du recrutement et pour les res-

ponsables hiérarchiques. En 2017, Teréga a mené en partenariat plusieurs actions en faveur de l'intégration des personnes en situation de handicap et de l'aide à la réinsertion professionnelle.

Insertion des personnes éloignées du marché de l'emploi

Adhérente de FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion) depuis 2011 et du CREPI (Club Régional d'Entreprises Partenaires de l'Insertion) depuis 2014, Teréga participe activement à leurs côtés à différentes actions d'insertion.

En 2017, Teréga a collaboré aux ateliers d'insertion "Journée FACE à l'entreprise" organisés par FACE. Ces moments d'échanges permettent de sensibiliser des personnes en recherche d'emploi aux codes et aux comportements attendus en entretiens d'embauche et en milieu professionnel. Teréga poursuivra cette action de soutien et de conseil en 2018 auprès d'une dizaine de salariés en recherche d'emploi, notamment à travers des ateliers.

Toujours dans l'objectif d'apporter un soutien professionnel aux personnes en recherche d'emploi, nos collaborateurs ont réalisé plusieurs autres entretiens exploratoires avec des personnes en réinsertion pour le compte du CREPI. Teréga propose également à ses salariés de s'investir dans une action de parrainage, pour aider des personnes éloignées du marché de l'emploi à reprendre confiance en elles et à réintégrer la vie professionnelle. En 2017, deux collaborateurs de l'entreprise ont accompagné deux personnes en recherche d'emploi sur une durée allant de trois à six mois, par le biais des associations CREPI et FACE.

Insertion des personnes en situation de handicap

Teréga est membre depuis 2009 du club d'entreprise "On dit Cap", qui regroupe 32 entreprises au niveau régional. Créé par l'association Cap Emploi, ce réseau d'entreprises vise à partager les bonnes pratiques pour faciliter la formation et l'embauche des personnes handicapées. Teréga a participé en 2017 à la journée "Rencontres handicap et maintien dans l'emploi" organisée par l'association, et a réalisé à cette occasion plusieurs entretiens de recrutement. –

UNE POLITIQUE DE FORMATION ADAPTÉE

Face à un marché gazier et à des métiers en constante évolution, l'adaptation des compétences des salariés est une priorité absolue. Teréga répond à ce défi par une politique de formation audacieuse, vecteur de performance pour l'entreprise, adossée à des orientations de formation définies en fonction des objectifs stratégiques et opérationnels de l'entreprise.
Les orientations retenues pour la période 2017-2021 en vue d'établir un plan de formation adapté visent à développer la maîtrise des compétences sur les métiers clés, la maîtrise des outils collaboratifs, le déploiement de l'identité digitale, l'accompagnement humain des transformations, la sécurité, le respect des prescriptions réglementaires et les aptitudes professionnelles.
Inscrites dans le plan de formation, les formations dispensées chez Teréga suivent ces orientations. En 2017, Teréga a notamment développé les compétences de ses collaborateurs dans la culture sécurité et le management HSE, la prise en compte de l'environnement dans les activités métier, les nouveaux outils informatiques, l'équipement et les matériels techniques, les langues, la réglementation et le management d'équipe.

LA SEMAINE DU HANDICAP, UNE MANIFESTATION PÉDAGOGIQUE

Du 13 au 19 novembre 2017, Teréga a organisé, comme chaque année, une semaine de sensibilisation de l'ensemble du personnel de l'entreprise aux situations de handicap. Cette manifestation visait à mieux faire connaître à nos collaborateurs les différentes situations de handicap et à faire tomber les préjugés à leur égard. Cette semaine a également permis de communiquer sur la politique handicap de Teréga, plus particulièrement sur les mesures d'accompagnement mises en place pour favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap au sein de l'entreprise : adaptation des conditions de travail, aménagement des horaires, aménagement ergonomique du poste de travail, accompagnement dans les démarches administratives pour la reconnaissance de travailleur handicapé, aides financières en cas de déménagement dans une résidence principale plus adaptée ou pour financer des équipements spécifiques.

TERÉGA ACCÉLÈRE SA TRANSFORMATION DIGITALE

Les systèmes d'information (SI) ont une place centrale dans la transition énergétique. La transformation numérique impacte toute la chaîne de valeur de l'énergie, de la production à la relation client. Teréga a lancé en 2017 le développement des solutions SI de demain pour ses activités de transport et de stockage de gaz naturel. Dans cette démarche d'innovation digitale, la sécurité, l'agilité, la disponibilité et l'intégrité des données sont des enjeux majeurs.

En s'appuyant sur l'intégration des technologies les plus innovantes, Teréga va déployer de nouvelles applications et de nouveaux services, où la technologie s'effacera au profit d'une expérience utilisateur inégalée : réalité augmentée, intelligence artificielle, *machine learning*, objets connectés, etc.

La réorganisation de la Direction Transformation, Digital et Performance (DTDP) permet de mener ces projets digitaux de façon plus rapide et plus agile, en s'assurant que les ressources sont déployées selon les enjeux prioritaires de Teréga. Elle permet d'exploiter tout le potentiel offert par l'évolution des nouvelles technologies, avec le développement d'applications propres, dédiées à notre cœur de métier, et l'utilisation des standards du marché pour nos fonctions supports.

Outils collaboratifs

En 2017, la priorité a été donnée au développement d'outils collaboratifs simplifiant l'accès, l'échange et le partage transverse sécurisé d'informations, au poste de travail et en situation de mobilité, avec une approche SATAWAD *(Secure AnyTime AnyWhere Any Device)*. Ce virage technologique s'est amorcé avec la mise à disposition en interne de la plateforme collaborative G suite by Google Cloud, du nouvel intranet collaboratif reZo incluant un réseau social d'entreprise Workplace by Facebook.

LA PRIORITÉ A ÉTÉ DONNÉE AU DÉVELOPPEMENT D'OUTILS COLLABORATIFS.

En 2018, Teréga fait face à deux enjeux clés pour accentuer cette fluidité opérationnelle : améliorer les échanges et la qualité des données avec ses clients et ses parties prenantes, et faciliter les opérations de terrain, en simplifiant l'accès à l'information et en déployant les équipements digitaux les plus adaptés.

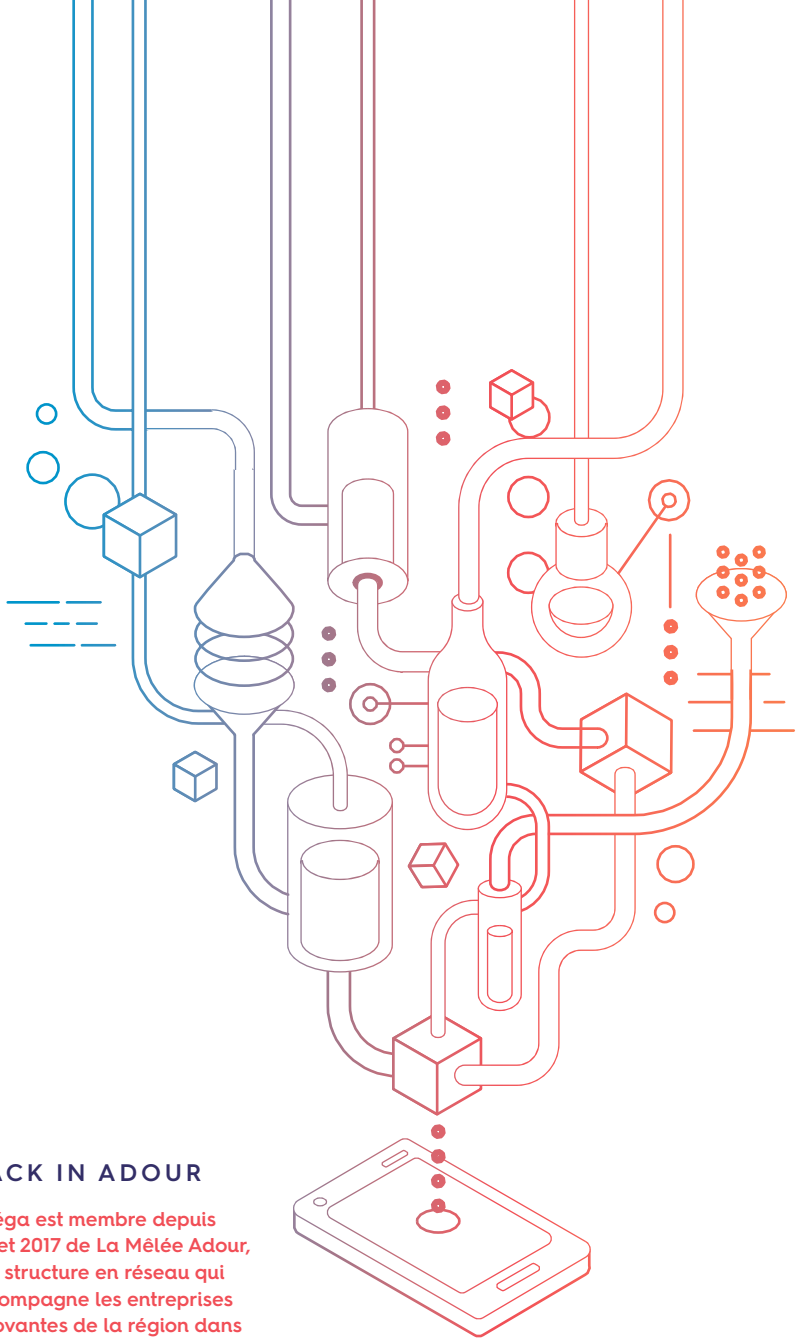

HACK IN ADOUR

Teréga est membre depuis juillet 2017 de La Mêlée Adour, une structure en réseau qui accompagne les entreprises innovantes de la région dans l'utilisation du numérique. Ses groupes de réflexion et d'échanges avec les acteurs du secteur de l'énergie et les fournisseurs d'infrastructures vont aider Teréga à faire mûrir ses projets futurs. Dans ce cadre, Teréga a contribué à l'organisation de "Hack in Adour", tout premier Hackathon régional destiné à imaginer et à développer des solutions innovantes pour répondre aux défis de la transition énergétique sur le territoire. 170 personnes ont participé à ce marathon de l'innovation de 48 heures, qui a donné jour à huit projets. Cette initiative a permis à Teréga d'échanger avec les acteurs locaux de l'énergie, d'expérimenter une démarche de coworking "massive" et de repérer des talents. L'un d'entre eux fait aujourd'hui partie de nos équipes !

STAR, NOUVELLE PLATEFORME COMMERCIALE

La nouvelle stratégie cloud de Teréga est basée sur des architectures et des technologies de nouvelle génération. Lancée en 2017, la première brique de son déploiement consiste à construire avec agilité un nouveau système d'information autour de ses activités commerciales. C'est le programme STAR (Storage and Transport Application Redesign). Le nouveau portail Web sera sa partie la plus visible. Entièrement repensée pour améliorer l'expérience client avec les toutes dernières technologies, cette interface permettra de mettre à disposition des acteurs du marché du gaz les informations privées et publiques dont ils ont besoin, de façon simple, ergonomique et hautement sécurisée.

REZO, LA NOUVELLE "EXPÉRIENCE COLLABORATEUR"

Le 18 juillet 2017, Teréga lançait reZo, un nouvel espace interne d'information et de collaboration qui favorise la circulation de l'information. Cette *digital workplace* permet à chacun de collaborer de manière fluide et transverse. Elle incarne la philosophie de travail de l'entreprise : collaborative, agile et simple. Teréga a reçu en novembre 2017 le prix d'honneur du dispositif social média interne, remis par l'association COM-ENT (Communication & Entreprise), composée de professionnels de la communication, pour l'originalité de son projet.

LE GAZ EST NOTRE ACCÉLÉRATEUR
D'AVENIR. NOUS INVENTONS AUJOURD'HUI
SES APPLICATIONS DE DEMAIN
ET DESSINONS AVEC LUI LE NOUVEL
HORIZON ÉNERGÉTIQUE.

LE GAZ, MAILLON FORT DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Depuis plusieurs années, le secteur de l'énergie connaît des bouleversements majeurs. Il fait face à plusieurs défis sans précédent : réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre pour lutter contre le réchauffement climatique, création d'un grand marché européen de l'énergie, multiplication des acteurs, renforcement de la régulation et transformation digitale.

Ces défis, ce sont ceux de la transition énergétique. Le terme de "transition" évoque les changements d'un système énergétique dominé par les énergies fossiles vers un système décarboné en cohérence avec les ambitions de l'Accord de Paris. Comment faire le lien entre le modèle historique, à la production centralisée et fossile, et le modèle du futur, renouvelable, diversifié et provenant de sources délocalisées?

Par ses caractéristiques, le gaz a toute sa place dans cette transition, devenant le maillon énergétique stable entre des productions et des consommations fluctuantes.

Un scénario ambitieux

Convaincu du rôle que le gaz et les infrastructures gazières ont à jouer face à l'importance de ces enjeux, Teréga a présenté en 2017, lors des ateliers de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), conjointement avec l'ensemble des opérateurs de réseaux, un scénario dépassant les objectifs fixés par la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) d'août 2015. Selon ce scénario, 30 % du gaz consommé pourrait être d'origine renouvelable (biométhane, gaz de synthèse et hydrogène) en 2030 à l'échelle nationale, soit 90 TWh, sous réserve que les mécanismes de soutien nécessaires soient mis en œuvre.

Des conditions réunies

Les investissements significatifs réalisés dans le passé permettent aujourd'hui d'avoir à notre disposition un ensemble d'infrastructures gazières sûres, flexibles, bien intégrées dans leur environnement et irriguant une grande partie des territoires. Elles offrent une capacité de transport et de stockage d'énergie sans équivalent, et, ainsi, une grande flexibilité en adéquation avec les fluctuations des demandes.

OBJECTIFS DE LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE (LTECV) DE 2015

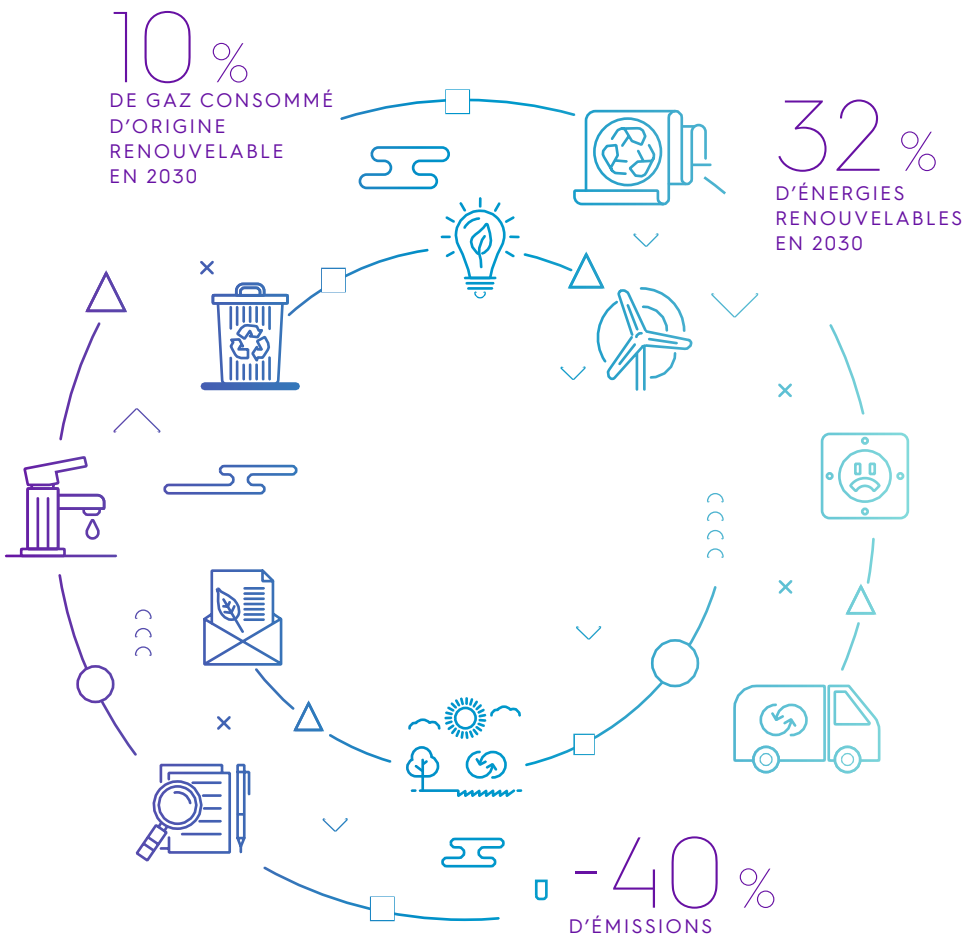

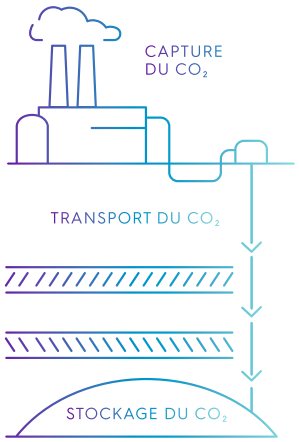

STOCKAGE… ET TRANSFORMATION

Teréga s'est engagée dans un programme actif de transformation après captation du CO_2 en méthane afin de démontrer que la boucle peut être bouclée. Une vision d'avance !

Les réseaux et le multi-énergie au centre de l'équation

La transition énergétique doit conduire à une intégration et à une complémentarité plus forte entre les énergies. Dans cette approche, les infrastructures gazières sont d'ores et déjà à même d'assurer un service d'équilibrage aux réseaux électriques.

La mutation des réseaux gaziers et électriques vers des systèmes intégrés multi-énergie passe notamment par la technologie Power To Gas, permettant de transformer des excédents d'énergie électrique renouvelable en hydrogène (électrolyse de l'eau), lui-même recombiné *in fine* en gaz naturel (réaction de méthanation).

Dans le but d'anticiper cette transformation, Teréga poursuit activement son investissement dans le partenariat relatif au projet pilote Jupiter 1000, devant conduire à la validation technique de la promesse faite par la technologie Power to Gas et le vecteur énergétique hydrogène comme solutions d'avenir.

Cette approche considérant une synergie nouvelle des modèles énergétiques en place devra s'accompagner de l'évolution des modèles économiques associés, et, de fait, constitue un des challenges parallèles de la transition énergétique.

LE GAZ ET SES INFRASTRUCTURES SONT DES ÉLÉMENTS INCONTOURNABLES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.

Stocker le biométhane

Dans le but d'étendre le potentiel de stockage inhérent aux infrastructures de la chaîne gazière et de supporter ainsi le développement des énergies renouvelables, et du biométhane en particulier, Teréga, conjointement avec Storengy, a autorisé en 2017 l'injection de biométhane de première génération dans ses stockages souterrains. Cette décision est le fruit de plusieurs années de travaux de recherche et d'analyse menés en partenariat. Elle constitue une étape importante validant l'adéquation entre gaz renouvelables et infrastructures existantes. L'injection de gaz renouvelables issus de la méthanisation vient consolider les dynamiques d'économie circulaire basées sur la synergie entre différents secteurs d'activité d'un même territoire. À titre d'exemple, l'utilisation de gaz verts comme carburant alternatif (BioGNV) sécurise la consommation de gaz produit localement.

Vers le méthane de synthèse

La transformation du mix énergétique n'est qu'une des facettes permettant de traiter l'enjeu plus global lié à la maîtrise des gaz à effet de serre et à celle du CO_2. Le gaz, à travers la réaction de méthanation, permet de recycler et de valoriser le CO_2 ; ce procédé apporte une solution pérenne pour la maîtrise des gaz à effet de serre. Afin d'anticiper et de s'approprier au mieux ces solutions technologiques d'avenir, Teréga a lancé plusieurs partenariats autour de cette technologie, conduisant à la production de méthane de synthèse à partir de la recombinaison de dioxyde de carbone et d'hydrogène.

Mobilité propre

Qu'il soit naturel ou renouvelable, le gaz permet notamment le déploiement d'une mobilité peu émettrice de gaz à effet de serre et de particules. Il apporte une réponse vertueuse aussi bien à des enjeux globaux, comme le réchauffement climatique, qu'à des enjeux plus locaux de santé publique.

Le gaz et ses infrastructures sont des éléments incontournables de la transition énergétique en cours, au cœur des enjeux de demain : maîtrise des gaz à effet de serre, recyclage des déchets, production d'énergies renouvelables, économie circulaire et mobilité propre.

R&I : EXPLORER DE NOUVELLES VOIES

LA R&I, c'est...

50
COLLABORATEURS RÉPARTIS DANS TOUS LES MÉTIERS DE TERÉGA, AU PLUS PRÈS DES BESOINS DU TERRAIN

4 M€
INVESTIS EN 2017

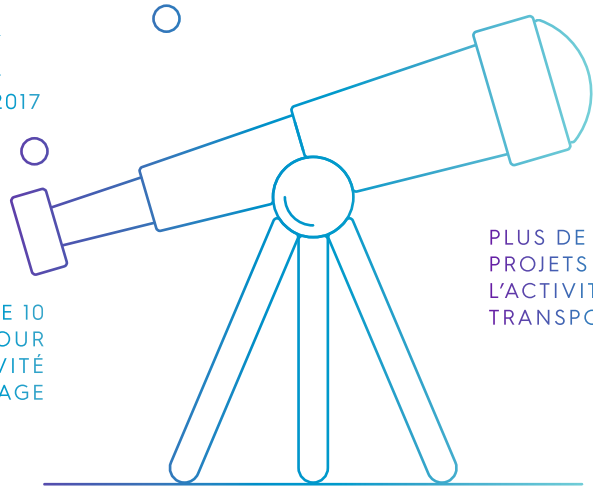

PLUS DE 10 PROJETS POUR L'ACTIVITÉ STOCKAGE

PLUS DE 30 PROJETS POUR L'ACTIVITÉ TRANSPORT

L'activité Recherche & Innovation (R&I) de Teréga développe de nouvelles solutions technologiques pour améliorer la performance opérationnelle et environnementale des activités de transport et de stockage de gaz naturel de l'entreprise. Ses équipes cultivent aussi une dynamique d'innovation au service de sa stratégie à long terme, sur deux sujets d'avenir majeurs : la transition énergétique et la transformation digitale.

Connectée aux besoins opérationnels, la R&I s'attache à développer des solutions qui trouvent une application concrète dans les infrastructures de Teréga et les services proposés à ses clients. Au cours des dernières années, cette stratégie a permis de faire aboutir plusieurs projets créateurs de valeur pour Teréga. Garante du bon suivi des innovations jusqu'à leur maturité industrielle, elle contribue aussi au renouvellement du portefeuille de projets.

Pour mener à bien sa démarche, la R&I s'appuie sur des partenaires aux compétences diverses et complémentaires, en veillant à choisir les meilleurs : universités, start-up, industriels, acteurs gaziers, etc. Ensemble, ils mènent les travaux de recherche et collaborent étroitement sur les projets en favorisant l'apport mutuel d'expertises et l'appropriation de terrain. Grâce à cette approche de l'innovation, Teréga est prête à relever les enjeux énergétiques de demain, au service de ses clients de proximité.

PLAN INNOVATION IMPACTS 2025

La R&I va déployer le nouveau Plan Innovation IMPACTS 2025, afin d'adopter une vision et une organisation en phase avec les enjeux du plan stratégique de Teréga. Un groupe de travail transverse a été créé, fin 2017, pour coconstruire une feuille de route autour de cinq objectifs :

- **définir une vision et des ambitions communes au sein de la R&I ;**
- **restructurer les grandes thématiques autour du plan d'entreprise ;**
- **identifier et prioriser les projets R&I structurants ;**
- **définir une stratégie de communication efficace ;**
- **identifier les besoins en termes de ressources et déterminer l'organisation à mettre en place.**

DES PROJETS AU SERVICE DE L'EXCEL-LENCE ÉNERGÉTIQUE

Adepte d'une recherche applicative, Teréga porte des projets qui peuvent être déployés sur son outil industriel au terme d'un processus de développement de trois ans environ. L'année 2017 a donné lieu au lancement et au déploiement opérationnel de plusieurs projets significatifs.

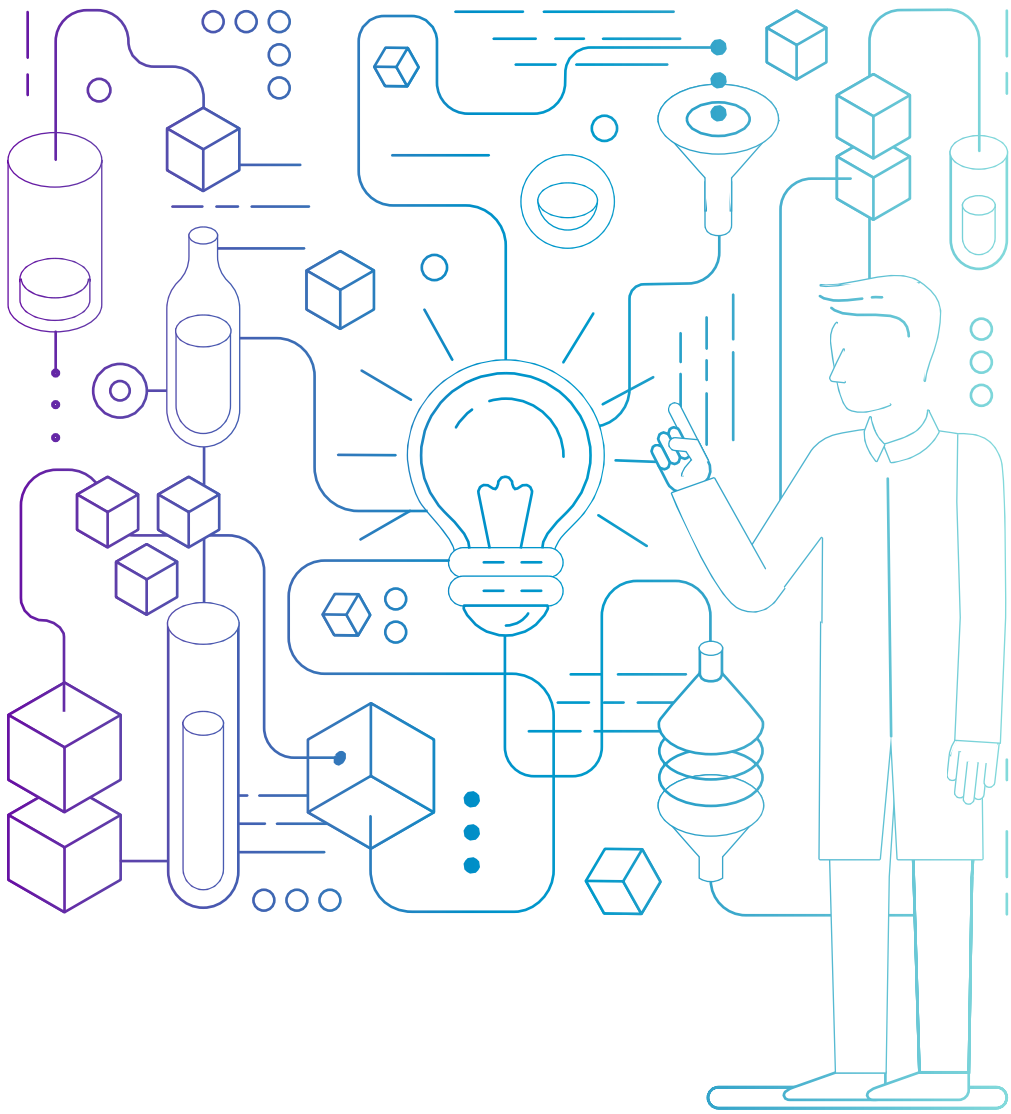

Nouvelles technologies de télésurveillance et de télémaintenance au service de l'exploitation

Teréga a préparé l'expérimentation de trois pilotes sur de nouvelles technologies de réalité augmentée : assistance en consignation et déconsignation du poste électrique d'une station de compression, visualisation des réseaux enterrés et support à la maintenance d'équipement.

Un système numérique de relevés des pressions a été développé parallèlement pour remplacer les enregistreurs manuels obsolètes et améliorer l'efficacité opérationnelle. Après un an de test sur un poste de livraison, son déploiement est en cours sur l'ensemble des postes prioritaires.

Utilisation de la fibre optique dans la détection de fuites, de travaux non déclarés ou de mouvements de terrain à proximité des ouvrages

Teréga a mené une première campagne de mesures sur 48 km avec la solution technologique prometteuse proposée par la start-up paloise Febus Optics. Teréga participe également, en tant que sponsor principal, à l'un des projets du programme CITEPH (Concertation pour l'Innovation Technologique dans les domaines des énergies) aux côtés de Total et de Saipem. Ce projet vise à développer une technologie plus performante, combinant et optimisant trois types de mesures en un seul câble.

Réduction des émissions de gaz à effet de serre

La R&I a testé quatre techniques pour limiter les décompressions et l'émission de gaz à effet de serre induites lors des travaux de maintenance des canalisations : recompression du gaz, brûlage par une torche, diminution de la pression par consommation locale et utilisation d'un raccordement temporaire. Après essais et modélisations, Teréga a développé un outil d'aide à la décision, qui détermine la technique de réduction des émissions adaptée à chaque type de travaux.

Début de la construction du pilote de Power to Gas Jupiter 1000

La construction de ce pilote démonstrateur du Power to Gas a démarré fin 2017. Mené en partenariat avec GRTgaz, CNR, Port de Marseille-Fos, McPhy, Atmostat, Leroux & Lotz, RTE et CEA Tech, ce projet permettra de valider les technologies d'injection d'hydrogène et de méthane de synthèse dans le réseau. Teréga a mobilisé son expertise en matière de sécurité industrielle pour réaliser l'étude de danger du poste d'injection et organiser l'analyse des risques de l'installation. Teréga a également mis en place la fourniture des équipements d'analyse de gaz et des équipements de compression de CO_2. Le démarrage de l'installation est prévu fin 2018.

Lancement du projet RINGS (Recherche sur l'Injection de Nouveaux Gaz dans les Stockages de gaz naturel)

Teréga étudie le comportement de l'hydrogène et du biométhane en aquifères profonds afin d'en maîtriser le stockage. Menés en étroite collaboration avec l'UPPA (Université de Pau et des Pays de l'Adour) et Storengy, les travaux sur ces "nouveaux gaz" permettront notamment d'identifier les échanges entre le gaz stocké, l'eau de l'aquifère et la roche du réservoir, pour définir leur limite d'acceptabilité dans les stockages souterrains.

Lancement de deux nouveaux projets sur la méthanation

Teréga contribue au développement de la filière hydrogène et biométhane en participant à des projets collaboratifs sur la méthanation. Cette technologie permet de produire du méthane de synthèse à partir d'hydrogène issu des surplus d'électricité renouvelables et de CO_2 issu d'autres procédés, comme la méthanisation. Lancés pour trois ans en partenariat avec des start-up, des laboratoires de R&D publics, des universités et d'autres industriels, les deux projets portent sur la construction d'un démonstrateur de méthanation biologique pour l'enrichissement du biogaz issu de la méthanisation et sur le développement d'un pilote de production d'hydrogène et de transformation instantanée en méthane à partir du CO_2 issu d'autres procédés.

Développement d'un nouveau système de monitoring par radar de la couverture du stockage

Un suivi régulier de la couverture des stockages souterrains de gaz naturel est indispensable pour garantir leur sécurité et leur étanchéité. Teréga réalise actuellement le suivi en continu de la pression de cette couverture avec des jauges de pression reliées par câble, au niveau des puits de contrôle, à des profondeurs comprises entre 300 et 500 m. Une nouvelle technique non intrusive basée sur les ondes radar permet de s'affranchir de ces systèmes de mesure coûteux. Développée en collaboration avec Antea Group, la nouvelle solution repose sur l'utilisation inédite d'un radar de surface classique.

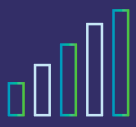

INDICATEURS

INDICATEURS FINANCIERS

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires 2017 de Teréga s'établit à 471 M€, comparé à 467 M€ pour l'exercice 2016.

471 M€
CHIFFRE D'AFFAIRES 2017

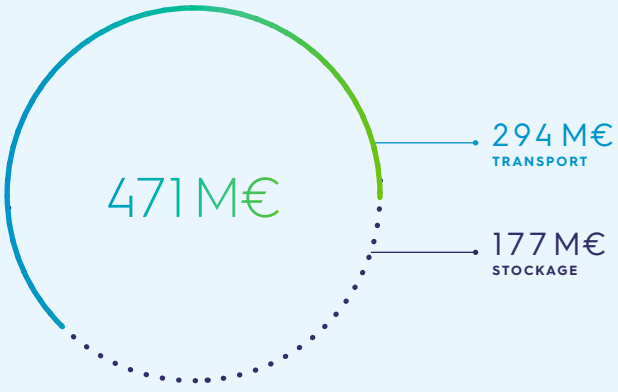

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'activité Transport de 294 M€ affiche une légère décroissance par rapport à celui de 2016, qui s'établissait à 297 M€. Ce résultat est lié à l'entrée en vigueur du tarif ATRT6, et notamment à la baisse du taux de rémunération des actifs, compensée par la mise en service des investissements réalisés. Le chiffre d'affaires de l'activité Stockage de 177 M€* est en hausse par rapport à celui de 2016, qui s'établissait à 170 M€. Cette hausse s'explique par de meilleures ventes ainsi que par une augmentation des abonnements à la nouvelle offre packagée "injection-soutirage".

* 186 M€, en incluant les ventes intragroupe du stockage au transport.

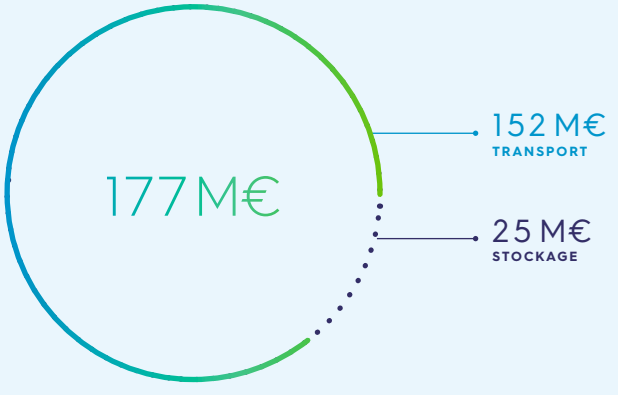

CHIFFRES D'INVESTISSEMENTS

Le montant des investissements pour l'exercice 2017 s'élève à 177 M€. D'un montant de 152 M€, les investissements dans l'activité Transport pour 2017 sont constitués d'investissements de développement, avec notamment le projet Renforcement Gascogne Midi et les investissements de modernisation, de sécurité et de maintien. Les investissements relatifs à l'activité Stockage s'élèvent à 25 M€ et correspondent principalement à des investissements de modernisation, de sécurité et de maintien des infrastructures.

INDICATEURS DE MARCHÉ

55

NOMBRE D'EXPÉDITEURS TRANSPORT

16

NOMBRE D'EXPÉDITEURS STOCKAGE

136 274 GWH

QUANTITÉ DE GAZ TRANSPORTÉ

33 112 GWH

CAPACITÉ DE STOCKAGE SOUSCRITE

100 %

CAPACITÉ DE STOCKAGE SOUSCRITE/ CAPACITÉ DISPONIBLE

CONSOMMATION TOTALE

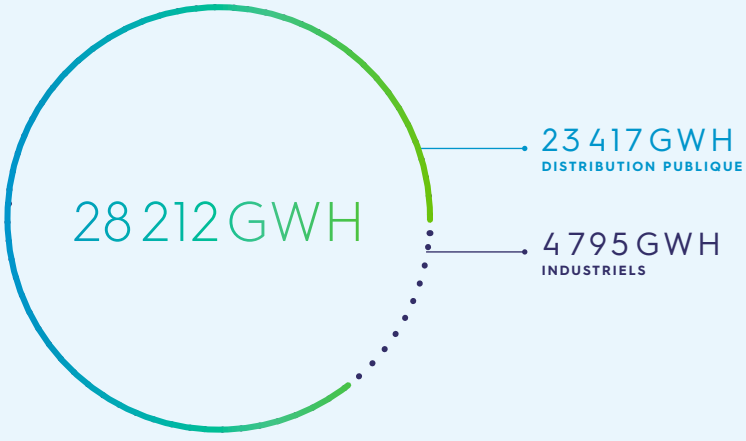

INDICATEURS SÉCURITÉ

Les efforts de Teréga en matière de sécurité portent sur la prévention des accidents au poste de travail ainsi que sur la prévention des accidents majeurs. Ils couvrent à la fois les collaborateurs Teréga et le personnel des Entreprises Intervenantes (EI). La forte activité de chantier en 2017 se traduit par une augmentation de 48 % des heures travaillées pour les entreprises intervenantes par rapport à 2016. Les résultats, en proportion aux nombres d'heures travaillées, portent le taux de fréquence des accidents avec arrêt à 2,5, en baisse par rapport à 2016, et le taux de fréquence des accidents sans arrêt à 5,1, en hausse par rapport à l'an passé. Au niveau de la sécurité de nos ouvrages, les événements à "haut potentiel", c'est-à-dire potentiellement graves, ont fait l'objet d'enquêtes, d'analyses approfondies et d'actions partagées. Cette démarche est un facteur de progrès essentiel pour réduire le niveau de risque de notre activité. En matière de travaux de tiers, les résultats des actions menées depuis cinq ans sont probants, avec une réduction de 50 % de Travaux Non Déclarés (TND).

2,5

DE TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS AVEC ARRÊT (TFAA)

+ 48 %

D'HEURES TRAVAILLÉES POUR LES ENTREPRISES INTERVENANTES

1700

JOURS SANS ACCIDENT AVEC ARRÊT LIÉS À L'ACTIVITÉ DU STOCKAGE DE LUSSAGNET

- 50 %

DE TRAVAUX DE TIERS SANS DÉCLARATION PRÉALABLE (TND) EN CINQ ANS

4

ÉVENEMENTS À HAUT POTENTIEL

INDICATEURS SÉCURITÉ

HISTORIQUE DU TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS AVEC ARRÊT (TFAA) ET DU TAUX DE GRAVITÉ (TG)

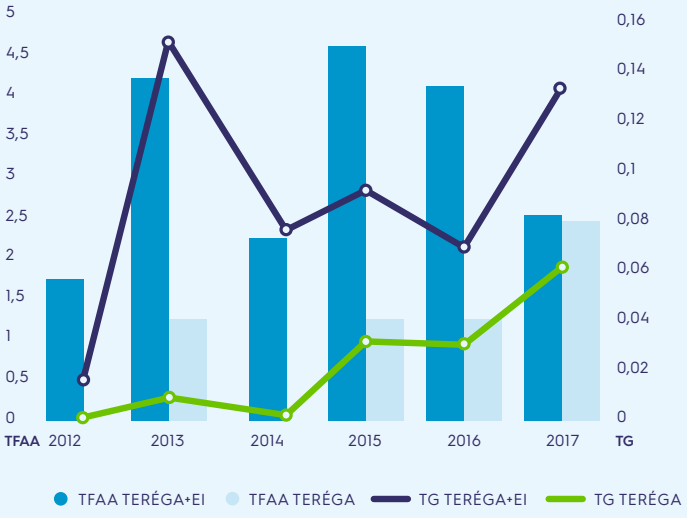

ÉVOLUTION DES TRAVAUX NON DÉCLARÉS (TND) À MOINS DE 5 MÈTRES

L'accrochage d'une canalisation de gaz à haute pression de Teréga sur la commune de Bourriot-Bergonce (Landes) en février 2017 a donné lieu à une fuite de gaz non enflammée. La mise en sécurité et l'isolement du tronçon ont été réalisés immédiatement par les équipes de Teréga. L'incident n'a pas généré de blessés, et sa gestion par les équipes opérationnelles, en collaboration avec les équipes de secours, a permis de ne pas affecter la distribution publique. L'intégrité de nos installations reste une exigence prioritaire pour tous.

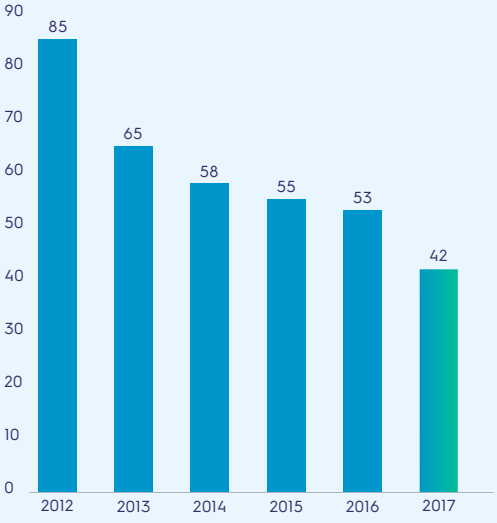

	2015	2016	2017
Nombre d'accrochages des infrastructures de Teréga par des tiers	2	1	1

	2015	2016	2017
Nombre de maladies professionnelles déclarées à la Sécurité Sociale	0	3	0

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

Gaz à effet de serre

Le total des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) en 2017 s'élève à 129 173 teqCO_2 *.
Les efforts des équipes concernant les postes de venting, en phase de travaux notamment, ont permis de se maintenir dans une démarche d'optimisation et de réduire considérablement nos émissions de GES durant ces opérations.
Dans ce contexte très positif, notons cependant l'impact négatif sur nos indicateurs environnementaux de l'accrochage par un tiers de la canalisation de Bourriot-Bergonce (Landes), ainsi qu'une avarie importante de l'électrocompresseur principal de la station de Sauveterre-de-Guyenne (Gironde). Suite à cette avarie, Teréga a eu recours aux turbocompresseurs de secours dans le but d'assurer la continuité des flux de gaz et notre obligation de service public. Ces deux points ont contribué à rompre la dynamique de décroissance globale d'émissions de GES pourtant installée depuis 2012.
Les stations de compression de Mont (Pyrénées-Atlantiques), Barbaira (Aude) et Lussagnet (Landes) sont soumises au Système d'Échange de Quotas d'Émissions de CO_2 de l'Union européenne (SEQE-UE). Le total des émissions de ces stations en 2017 s'est élevé à 28 582 teqCO_2.

ÉMISSIONS GES (TEQ CO_2)

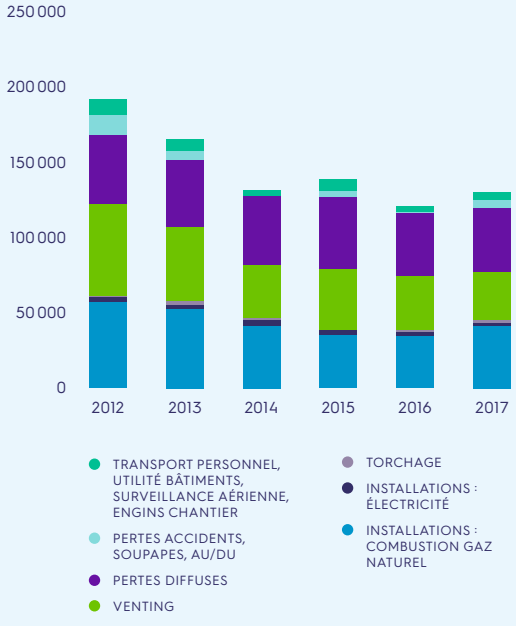

* Pour le calcul des GES, Teréga utilise un PRG (Pouvoir de Réchauffement Global) à 100 ans pour le méthane de 34 %, conformément au 5e rapport du GIEC.

Énergie

	2015	2016	2017
Consommation totale de l'entreprise (GWh)	315	292	322
Énergie consommée/énergie transportée	0,30 %	0,28 %	0,24 %
Émissions de méthane/énergie transportée	0,05 %	0,04 %	0,03 %
Énergie photovoltaïque produite (bâtiments de Lussagnet, Cugnaux et Volta) (kWh)	153 883	143 276	153 402

Fin novembre 2017, Teréga et EDF ont signé un accord pour la fourniture d'électricité produite à partir de sources d'énergies renouvelables.

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

Eau

PRÉLÈVEMENTS

SITES EN EXPLOITATION ET BÂTIMENTS

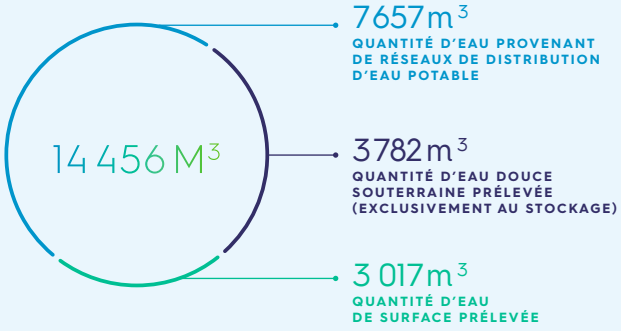

EN 2017, AUCUNE POLLUTION DE SOLS N'A ÉTÉ DÉTECTÉE

TERÉGA GÈRE 198 HA DE SITES DE COMPENSATION

2 SITES ONT FAIT L'OBJET D'UNE ÉTUDE ACOUSTIQUE

REJETS

VOLUME D'EAU PROCESS REJETÉE DANS LE MILIEU NATUREL APRÈS TRAITEMENT DES EAUX DE LUSSAGNET (M³)

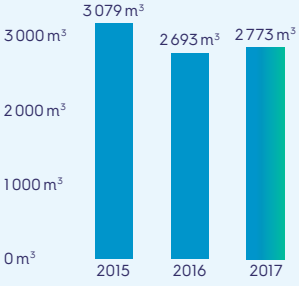

Le traitement des eaux fait l'objet de contrôles réguliers. Ce pilotage permet de s'assurer du respect des prescriptions avant rejet dans le milieu naturel.

Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement
Le site de Lussagnet doit faire l'objet d'une provision de 350 087 euros. Conformément à l'échéancier fixé par arrêté préfectoral, 80 % de ce montant est constitué depuis juillet 2017.

Déchets

En 2017, 3 836 t de déchets ont été produites.

	2015	2016	2017
Quantité de déchets produits (en t)	4 664	1 943	3 881
% valorisation	61 %	89 %	76 %

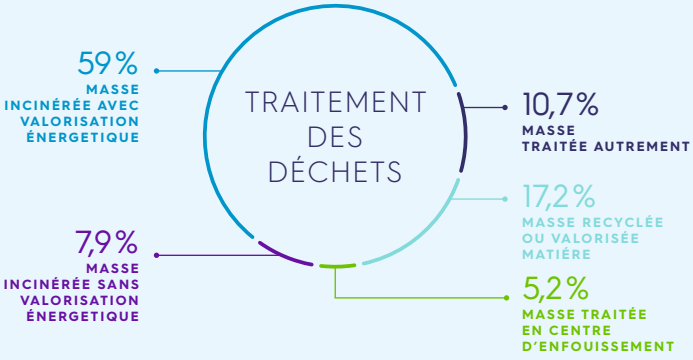

RESSOURCES HUMAINES

Emploi

554 CDI

35 CDD

18 STAGIAIRES

1 DÉTACHÉ DE LA SNAM
(non comptabilisé dans nos effectifs)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS

La répartition hommes-femmes s'explique principalement par les difficultés rencontrées pour recruter des femmes dans les métiers d'exploitation.
Sur la population des cadres de moins de 40 ans, les femmes représentent 47 % de la population.

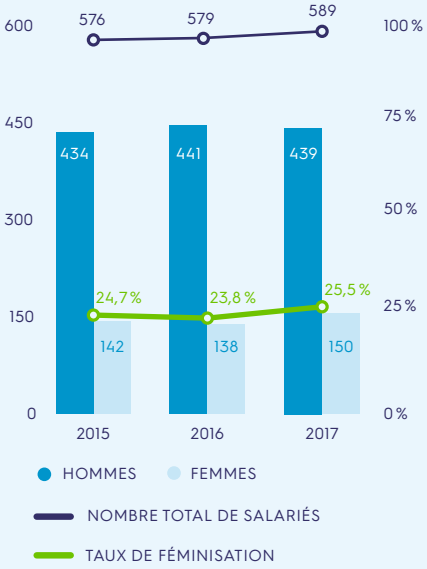

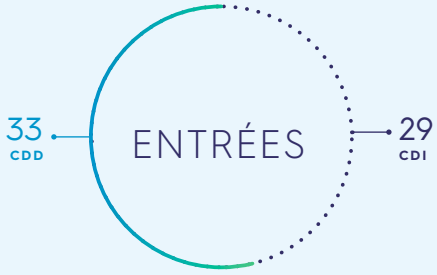

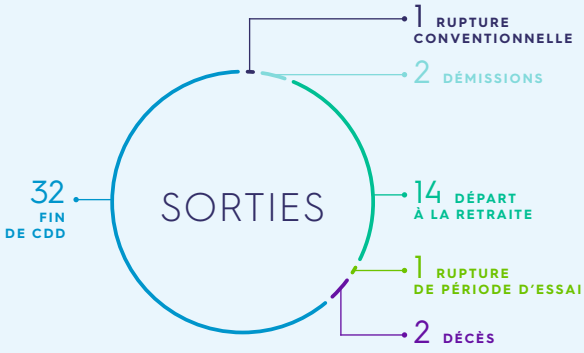

Teréga maintient une politique volontariste d'embauche en faveur des jeunes en alternance à hauteur de 3,45 % des effectifs pris en compte. 17 % de femmes ont été recrutées dans les métiers techniques de la Direction des Opérations.

RESSOURCES HUMAINES

PYRAMIDE DES ÂGES

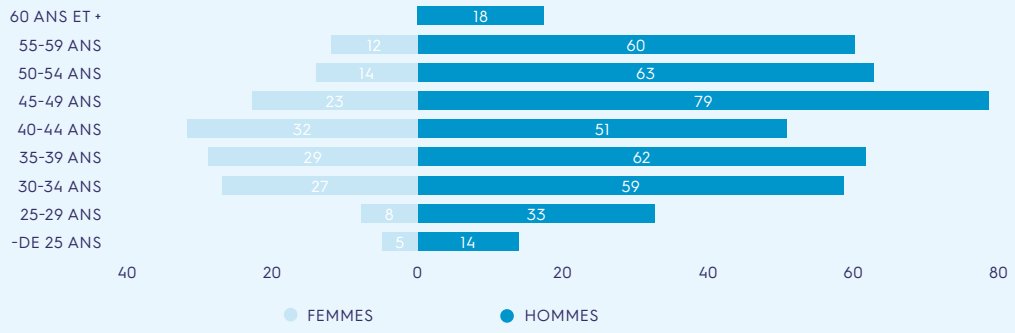

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR LIEUX GÉOGRAPHIQUES

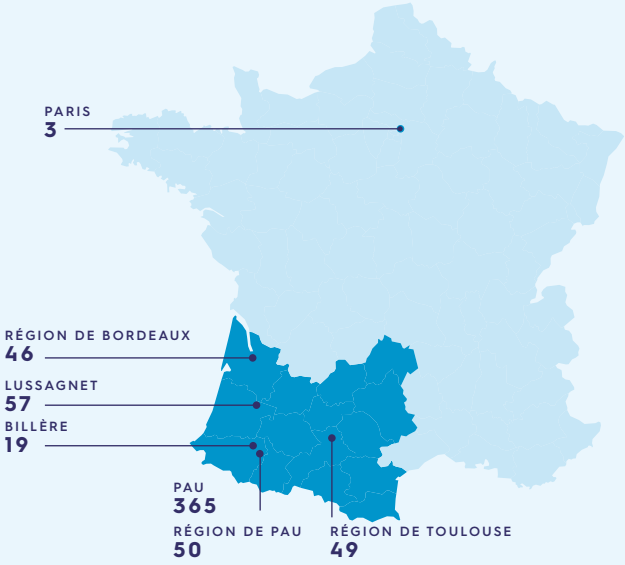

Formation

19 802
HEURES DE FORMATION EN 2017, SOIT 2 829 JOURS

5,17 %
DE LA MASSE SALARIALE DÉPENSÉE EN FORMATION

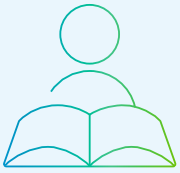

575
SALARIÉS FORMÉS, SOIT 98 %

TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION PAR SEXE

FEMMES	99 %
HOMMES	97 %

TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION PAR CSP

OETAM	100 %
CADRES	95 %

Absentéisme

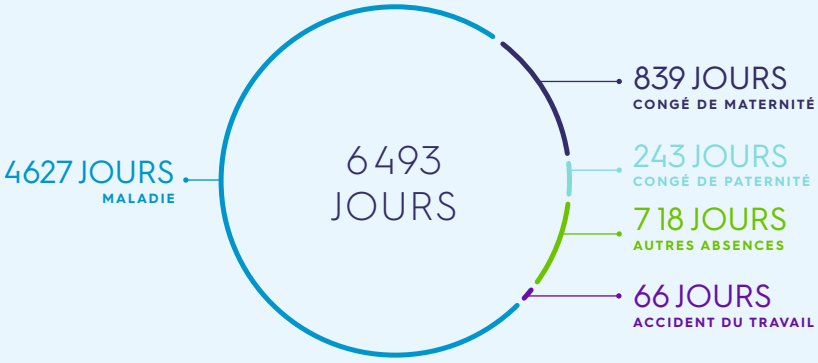

Masse salariale

Organisation du temps de travail

	2015	2016	2017
Durée annuelle du temps de travail (nombre d'heures travaillées - CDD et CDI)	836 215	850 957	820 295
Nombre de salariés à temps partiel	16	19	17
Nombre de salariés en télétravail (1 jour/semaine)	0	11	12

Relations sociales

	NOMBRE DE REPRÉSENTANTS	NOMBRE DE RÉUNIONS EN 2017
Comité d'entreprise	12	13
CHSCT	11	10
Délégués du Personnel	20	10*

*Selon calendrier validé avec les Délégués du Personnel.

2

ACCORDS COLLECTIFS SIGNÉS EN 2017

Les accords professionnels en matière de santé et de sécurité demeurent applicables.

3

AVENANTS AUX ACCORDS COLLECTIFS SIGNÉS EN 2017

STRATÉGIE RSE

Faire l'exercice d'une analyse de matérialité, c'est traduire de façon exhaustive les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux qui impactent l'activité de Teréga au quotidien et dont la non-prise en considération pourrait affecter sa réussite. L'analyse critique de ces enjeux démontre qu'ils sont aujourd'hui pleinement intégrés dans la gestion de l'entreprise. Cette analyse de matérialité, conduite en interne pour la première fois en 2017, a permis de dégager les domaines d'actions pour lesquels la prise en compte de ces enjeux doit être considérée comme cruciale, prioritaire, ou simplement à conforter.

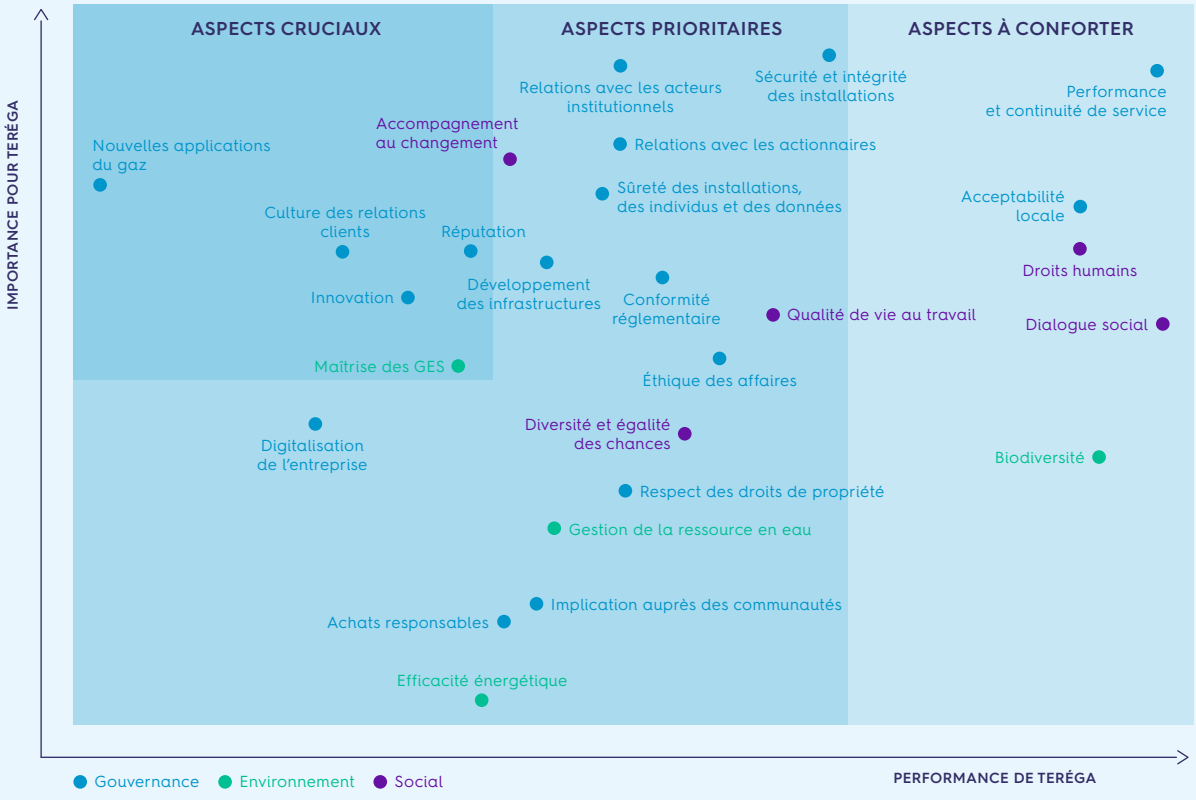

Analyse de matérialité et définition de la stratégie RSE

Ces domaines d'action se retrouvent dans le plan d'entreprise IMPACTS 2025, qui établit et décline les priorités environnementales et socio-économiques pour Teréga. Il n'y a donc pas de décalage entre les engagements RSE pris et les enjeux matériels préalablement recensés. Le rôle du Département Environnement-RSE est aussi de pratiquer une veille dans le but d'anticiper les enjeux à venir.

La politique RSE n'est donc pas distincte des autres politiques.
La politique de Teréga se décline autour de "Nos engagements", qui traitent de toutes les thématiques en lien avec la Responsabilité Sociétale des Entreprises. Teréga ne fait pas de différence entre sa politique globale et ses engagements RSE, considérant que tous les engagements de l'entreprise doivent concourir à un développement durable de l'ensemble de ses activités et de sa stratégie de développement.
La méthode de réalisation de la matrice de matérialité s'est limitée, pour ce premier exercice, au périmètre intrinsèque de Teréga. Dans le cadre d'une maturation de la démarche, la méthode a vocation à devenir plus participative, et d'inclure *in fine*, un certain nombre de parties prenantes externes.

Table de correspondance

Référence réglementaire L.225-102-1 du Code du commerce	Correspondance
1. Informations sociales	
a. Emploi	
L'effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	Indicateurs Ressources Humaines
Les embauches et les licenciements	Indicateurs Ressources Humaines
Les rémunérations et leur évolution	Indicateurs Ressources Humaines
b. Organisation du travail	
L'organisation du temps de travail	Indicateurs Ressources Humaines
L'absentéisme	Indicateurs Ressources Humaines
c. Santé et sécurité	
Les conditions de santé et de sécurité au travail	"Zéro accident, zéro accrochage" PARI 2025 Prévention des hommes
Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	Indicateurs Sécurité
d. Relations sociales	
L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	Indicateurs Ressources Humaines
Le bilan des accords collectifs, notamment en matière de santé et de sécurité au travail	Indicateurs Ressources Humaines
e. Formation	
Les politiques mises en œuvre en matière de formation, notamment en matière de protection de l'environnement	Encadré "Une politique de formation adaptée"
Le nombre total d'heures de formation	Indicateurs Ressources Humaines
f. Égalité de traitement	
Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	Égalité professionnelle et lutte contre les discriminations
Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	Égalité professionnelle et lutte contre les discriminations
La politique de lutte contre les discriminations	Égalité professionnelle et lutte contre les discriminations
2. Informations environnementales	
a. Politique générale en matière environnementale	
L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	Un engagement total pour l'environnement Présentation Teréga (certifications)
Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	Un engagement total pour l'environnement
Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours	Indicateurs Environnement
b. Pollution	
Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	Un engagement total pour l'environnement
La prise en compte de toute forme de pollution spécifique à une activité, notamment les nuisances sonores et lumineuses	Un engagement total pour l'environnement
c. Économie circulaire	
Les mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets	Indicateurs Environnement
Les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire	Une politique Achats responsable et durable
d. Utilisation durable des ressources	
La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	Indicateurs environnement
La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	RGM, pour un réseau plus fluide et homogène – chiffres clés

Référence réglementaire L.225-102-1 du Code du commerce	Correspondance
lLa consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	Un engagement total pour l'environnement R&I : explorer de nouvelles voies Indicateurs environnement
L'utilisation des sols	Un engagement total pour l'environnement Indicateurs environnement
e. Changement climatique	
Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit	Indicateurs Environnement
Les mesures prises pour l'adaptation aux conséquences du changement climatique	Un engagement total pour l'environnement
Les objectifs de réduction fixés volontairement à moyen et long termes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les moyens mis en œuvre à cet effet	Un engagement total pour l'environnement
f. Protection de la biodiversité : les mesures prises pour préserver ou restaurer la biodiversité	Un engagement total pour l'environnement
3. Informations sociétales :	
a. Engagements sociétaux en faveur du développement durable	
L'impact de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement local	Une politique Achats responsable et durable
L'impact de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales	STEP, un projet européen de solidarité énergétique PARI 2025 : objectif "Zéro accident, zéro accrochage"
Les relations entretenues avec les parties prenantes de la société et les modalités du dialogue avec celles-ci	Teréga muscle son rôle et son image institutionnelle Teréga place ses clients au cœur de sa stratégie STEP, un projet européen de solidarité énergétique
Les actions de partenariat ou de mécénat	Un engagement total pour l'environnement R&I : explorer de nouvelles voies Teréga poursuit son sponsoring sportif et son mécénat culturel Égalité professionnelle et lutte contre les discriminations
b. Sous-traitance et fournisseurs	
La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	Une politique Achats responsable et durable
La prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)	Une politique Achats responsable et durable
c. Loyauté des pratiques : les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	Teréga commercialise des services offerts à des clients professionnels, et non à des consommateurs au sens du Code de la consommation.
d. Informations relatives à la lutte contre la corruption : les actions engagées pour prévenir la corruption	Présentation Teréga – Encart Éthique
e. Informations relatives aux actions en faveur des droits de l'homme	
Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) relatives : - au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective; - à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession; - à l'élimination du travail forcé ou obligatoire; - à l'abolition effective du travail des enfants. Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme.	Présentation Teréga – Encart Éthique

Direction Communication et Relations Institutionnelles du groupe Teréga, juin 2018. Directrice de la publication : Dominique Boquillon.
Rédactrice en chef : Céline Dallest. Chefs de projet RSE : Laëtitia Mahenc, Responsable du Département Environnement et RSE, Agnès Baillot,
Ingénieur environnement - Développement Durable. Conception et réalisation : BABEL. Crédits photos : Éric Traversié, Luc Hautecœur, Jean-Michel Ducasse,
Arnaud Domergue, iStock by Getty Images.

Siège social : 40, avenue de l'Europe • CS 20522 • 64010 Pau Cedex • France
8, rue de l'Hôtel de Ville • 92200 Neuilly-sur-Seine • France
Tél. +33 (0)5 59 13 34 00 • @Teregacontact • **www.terega.fr**